



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 1er mai 2015 — Vol. 44 N° 45

Étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et
de la Solidarité sociale (4) : volet Capitale-Nationale

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 1er mai 2015 — Vol. 44 N° 45

Table des matières

Capitale-Nationale	
Organisation des travaux	1
Discussion générale	1
Document déposé	17
Mise aux voix du programme 5	27
Documents déposés	27

Intervenants

M. Pierre Michel Auger, président suppléant

M. Sam Hamad
Mme Agnès Maltais
M. Raymond Bernier
M. André Drolet
M. Éric Caire
M. Patrick Huot
Mme Caroline Simard
M. Michel Matte

* Mme Françoise Mercure, Commission de la capitale nationale

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Solidarité sociale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été étudiés à la Commission de l'économie et du travail le 27 avril 2015.

Les crédits du volet Travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été étudiés à la Commission de l'économie et du travail le 28 avril 2015. La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère du Tourisme. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Les crédits du volet Régie des rentes du Québec du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été étudiés à la Commission de l'économie et du travail le 30 avril 2015.

Les crédits du volet Emploi du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été étudiés à la Commission de l'économie et du travail le 4 mai 2015.

Le vendredi 1er mai 2015 — Vol. 44 N° 45

**Étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et
de la Solidarité sociale (4) : volet Capitale-Nationale**

(Neuf heures vingt-neuf minutes)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale pour l'exercice financier 2015-2016.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Carrière (Chapleau) est remplacé par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Bernier (Montmorency); M. Morin (Côte-du-Sud) est remplacé par M. Matte (Portneuf); Mme Nichols (Vaudreuil) est remplacée par M. Drolet (Jean-Lesage); Mme Ouellet (Vachon) est remplacée par Mme Maltais (Taschereau); et M. Laframboise (Blainville) est remplacé par M. Caire (La Peltre).

Capitale-Nationale

Organisation des travaux

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Étant donné qu'il s'agit d'un volet d'une durée de deux heures, il n'y aura pas de remarques préliminaires. Nous allons procéder à une discussion d'ordre générale par bloc d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce volet.

Discussion générale

Mme la députée de Taschereau et porte-parole de l'opposition officielle, vous avez maintenant la parole pour un bloc d'échange de 20 minutes.

• (9 h 30) •

Mme Maltais : Merci beaucoup, M. le Président. Bon, d'abord mes salutations qui sont non seulement d'usage, mais, en plus, c'est toujours un plaisir de les faire. Bonjour au ministre responsable de la Capitale-Nationale, aux gens de son cabinet qui l'accompagnent, évidemment au sous-ministre et à la présidente de la Commission de la capitale nationale et leurs équipes. Bienvenue aux collègues. Je suis heureuse d'être avec vous aujourd'hui, collègues parlementaires de la région toujours présents à ces importantes auditions, et mon nouveau collègue, puisque Gérard Deltell est parti, il est sous d'autres cieux, peut-être, nous verrons, et mon nouveau collègue qui est ici, le député de La Peltre, bonjour.

Un moment important et toujours intéressant que cette étude des crédits, M. le Président, qui se déroule dans une bonne atmosphère, même si nous faisons très attention à bien aller chercher des réponses sur les sujets qui sont importants pour les gens de la Capitale-Nationale.

Le premier sujet que je voudrais aborder est celui de la promenade Samuel-De Champlain. On y revient quasiment à tous les ans. Une chose que j'ai remarquée d'abord, dans l'étude... dans les livres des crédits, dans les réponses qu'on a transmises aux oppositions, est la hauteur de la coupure qu'on a faite à la Commission de la capitale nationale, institution fort importante. Si je regarde la réponse, le budget 2014-2015 de la Capitale-Nationale, la subvention de base était de 9 001 800 \$, et résultat, budget total cette année, après deux coupures, deux fois des compressions...

M. Hamad : Quel numéro?

Mme Maltais : Oui, c'est les questions 53, 54, 55 dans notre cahier. Alors, je peux dire... La page comme telle, je ne l'ai pas, là, mais c'est le budget, c'est toujours la même chose. Donc, une coupure de près de 11 % du budget de la Commission de la capitale nationale. C'est énorme. Je n'ai jamais vu ça, là, 11 % du budget de la Commission de la capitale nationale. Deux mesures de compression : 669 600 \$, la première; la deuxième, en juillet 2014, 289 400 \$. Ça fait une coupure de 11 %.

On se demande toujours quel peut être l'impact de coupures. Est-ce que l'administration publique peut faire plus avec moins ou faire autant avec moins? Dans ce cas-ci, je me demande si on n'est pas en train de toucher à un projet qui est à... si la Commission de la capitale nationale va pouvoir livrer un projet qui tient à cœur aux gens de la Capitale-Nationale. C'est la promenade. On a posé une question, la question 59, qui dit : Nous voulons une «copie des études, rapports, analyses et états de situation concernant le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain...» Réponse : Aucune. Aucune étude, aucun rapport, aucune analyse, aucun état de situation. Où en est rendue la promenade Samuel-De Champlain? Qu'est-ce qui se passe avec ce dossier? Comment se fait-il qu'il ne s'est rien fait à la commission cette année sur cet important dossier?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Je remercie ma collègue. C'est à mon tour de la saluer et saluer les autres collègues, parti ministériel et l'opposition, la deuxième opposition officielle.

M. le Président, je suis content que ma collègue parle de Samuel-De Champlain, parce que Samuel-De Champlain, c'est notre bébé, M. le Président. Et notre bébé a grandi, il y a eu phase 1, phase 2, phase 3. Et les questions qu'elle pose, vous savez... On rappelle, la première phase, c'était 110 millions pour le 400e anniversaire. Deuxième phase, c'est relier le comté de Louis-Hébert à la phase 2. Et, phase 3, évidemment, on a commencé les études, puis la députée de Taschereau, lorsqu'elle est devenue ministre de la région, elle a continué le processus, c'est-à-dire on a été dans une étape de... le BAPE sur le projet. On se rappelle le rapport du BAPE, qui n'était pas nécessairement bien accueilli ni par le gouvernement ni par l'opposition. On trouvait qu'ils se mêlaient trop de leurs affaires, selon nous, en tout cas, quand on était à l'opposition, ils étaient en dehors de leur mandat. Mais faire une analyse économique sur le stationnement, ce n'était pas nécessairement le mandat du BAPE, et finalement... Parce que c'est un projet bon pour la région. Il y avait par contre d'autres commentaires intéressants et très pertinents. Et ce que la Commission de la capitale nationale a fait, en fait, c'est continuer le travail en fonction des commentaires du BAPE.

Je veux juste souligner... Parce que la députée de Taschereau, elle est habile, très habile, on la connaît tous, et elle a beaucoup d'expérience. Ça fait que, là, évidemment, elle a dit tantôt que le budget de la commission était coupé de 11,5 %. Ce n'est pas vrai. Humblement, ce n'est pas vrai. Je vais laisser la présidente, si on a un consentement, de parler des chiffres sur le 11 % de coupures à la commission.

Le Président (M. Auger) : Juste un instant. Ça me prend un consentement pour pouvoir intervenir.

Mme Maltais : Bien, M. le Président, je donnerai mon consentement après, quand j'aurai eu la réponse sur la promenade Samuel-De Champlain, que je n'ai pas su pourquoi il n'y a eu aucune étude, puis après ça il n'y aura pas de problème à entendre la présidente.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Pour la promenade Samuel-De Champlain, pour le moment, compte tenu du contexte des finances publiques, là, on a mis un frein sur le projet. Par contre, on a fait des études qui nous permettent, le jour où les finances publiques... en bonne situation, on reprend le projet facilement. Et, quand même, la commission a fait des démarches importantes, par exemple toute la discussion sur la traverse de voie ferrée, toutes les discussions sur l'aménagement. On avait une petite piscine, là, une vue d'eau, et on avait quelques éléments qui... c'était la suite de la recommandation du BAPE, que la commission travaille pour préparer. Et c'est drôle, parce qu'on a parlé de ça il y a à peu près une semaine, c'est que tout va être prêt quand le projet va redémarrer. Alors, aujourd'hui, ce que je dis : Le projet Samuel-De Champlain n'est pas annulé, il est juste retardé.

Le Président (M. Auger) : Merci.

M. Hamad : Mais j'aimerais revenir suite à...

Mme Maltais : Oui, O.K. Avant de donner mon...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, M. le ministre. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Oui, oui. C'est que j'ai bien, là... c'est bien dans *Opérations courantes*, là. Je ne suis pas sur le budget, avec les immobilisations, c'est normal, je suis dans *Opérations courantes*. On est passé de 9 001 800 \$ à 8 042 800 \$, ce qui est une coupure de près de 11 %.

Oui, Mme la présidente, si vous voulez intervenir.

Le Président (M. Auger) : Donc, il y a consentement?

Des voix : Consentement.

Le Président (M. Auger) : Consentement. Donc, s'il vous plaît, pour les fins de l'enregistrement, nous donner votre nom ainsi que votre titre.

Mme Mercure (Françoise) : Oui. Françoise Mercure, présidente de la Commission de la capitale nationale.

Pour ce qui est du budget de fonctionnement en 2013-2014, la partie fonctionnement, on est passés de 8 141 200 \$ à 8 042 800 \$. Donc, c'était une coupure. Ensuite, au service de dette, on est passés de 8 726 000 \$... c'est-à-dire 9 726 000 \$ à 9 232 000 \$. Donc, au total, on a une coupure, en 2013-2014, de 3,3 %.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Alors, voulez-vous m'expliquer qu'est-ce que vous nous avez livré comme document? Puisque je lis très bien : *Ministère du Travail*. «De base — subventions de base — 9 001 800 \$. Mesures de compressions : 669 600 \$ — premières compressions. Au livre des crédits [2014, donc : 8 332 000 \$.]» Pourquoi, entre les deux, là, il y a «mesures de compressions»? On parle de 2014-2015 normalement là-dedans. C'est ce que vous nous avez livré.

Le Président (M. Auger) : Mme Mercure.

Mme Maltais : C'est dans vos documents, c'est dans *Budget 2014-2015*.

Mme Mercure (Françoise) : À quelle page, madame?

Le Président (M. Auger) : Oui. Juste un instant. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : C'est que c'est la classique, la page... les questions 53, 54, 55. Je l'ai déchirée de mon livre de crédits pour ne pas avoir... Ça fait que, là, c'est pour ça que j'ai de la misère à vous redonner, là... C'est questions 53, 54, c'est la première... Alors, on peut y revenir si vous voulez. Moi, je peux...

Le Président (M. Auger) : Oui, effectivement.

Mme Maltais : ...je peux avoir d'autres moments où on reviendra.

Le Président (M. Auger) : Oui. On pourrait passer à une autre question, le temps que les recherches puissent s'effectuer. Mme la députée de Taschereau, s'il vous plaît.

Mme Maltais : Alors, je voudrais savoir... Le ministre vient de dire : On a mis un frein. Donc, il y a un frein sur la promenade Samuel-De Champlain, première chose. Il y avait un engagement électoral là-dessus.

Deuxièmement, le ministre vient de dire : On a fait des études. Or, vous nous avez transmis une réponse qui dit qu'il n'y a pas eu d'études. Alors, s'il y a eu des études, ça nous en prend la copie, puisque c'est l'usage. Alors, c'est juste que peut-être que... Vous avez dit : La commission a fait des études. Mais on a demandé des études puis on n'en a pas.

M. Hamad : En fait, c'est les...

Mme Maltais : A fait des travaux ou a fait des études?

M. Hamad : Oui, mais ce que je veux dire, là... D'abord, ce n'est pas un frein, là, on va reprendre mot par mot, c'est retardé, et ça ne veut dire pas qu'il ne sera pas réalisé. C'est très important. Quand je fais un frein, j'arrête complètement puis je ne bouge plus. Nous autres, on retarde.

Deuxièmement, il y a eu des études, il y a eu des dépenses. Les études continuent, ne sont pas terminées. Et on a les chiffres, Mme Mercure, on a fait des études, là, sur Samuel-De Champlain pendant 2014. Alors, vous pouvez les mentionner, les études, peut-être.

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, là. Là, vous êtes trois, là. Mme la députée de Taschereau, je crois, vous avez une question?

Mme Maltais : Oui. C'est parce que le mot «frein», c'est le ministre qui l'a dit, ce n'est pas moi qui l'ai utilisé, là. Le ministre a dit : On a mis un frein là-dessus. Alors, est-ce que c'est un frein ou est-ce que c'est un report? C'est simple. Peut-être qu'on va réussir à voir clair à travers ça, tout ça, simplement en nous disant quel est le nouvel échéancier.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (9 h 40) •

M. Hamad : Je vous donne quelques listes, là, des études, là : inventaire archéologique, 85 000 \$; analyse de la valeur, 42 000 \$; accompagnement géotechnique pour analyse de la valeur, 6 000 \$. Ça, c'est...

Une voix : ...

M. Hamad : Hein? Oui, les années antérieures, c'est ça. Ça, c'est... Aucune en 2014-2015. Ça, c'est avant 2014-2015, ce qui nous permet de se préparer. Sentier des Grèves, c'est 17 000 \$. Alors, ça, c'est les études...

Mme Maltais : ...

M. Hamad : ...antérieures à 2014-2015.

Le Président (M. Auger) : Attendez...

Mme Maltais : Antérieures. Donc, en 2014-2015, il n'y a rien eu, il ne s'est rien passé, il n'y a pas eu de travaux, d'étude.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant! Juste un instant! Vous avez l'air très en forme en ce vendredi matin, mais vous devez attendre de la présidence qu'on ait l'accord pour prendre la parole...

Mme Maltais : Oui, mais c'est correct qu'elle prenne... Moi, je veux comprendre, je veux comprendre ce qui s'est fait, simplement, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Donc, la question s'adressait au ministre ou à Mme Mercure? Et c'est Mme Mercure qui veut répondre. Mme Mercure.

Mme Mercure (Françoise) : Pour promenade de Champlain? Oui. Alors, en ce qui concerne le projet de la promenade Samuel-De Champlain, effectivement nous avons comme continué à préparer le dossier. Alors, il y a eu des rencontres avec le ministère de l'Environnement, on a préparé le dossier pour nous permettre d'arriver à demander le certificat d'autorisation, on a continué à faire cheminer le dossier pour s'accorder avec les recommandations du BAPE pour arriver à être prêts à proposer une nouvelle mouture du projet lorsque les ressources seront prêtes, les disponibilités financières seront prêtes pour que le projet puisse procéder. Alors, nous serons prêts lorsqu'effectivement le projet pourra être prêt à procéder.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Alors, il reste la question que... Nous serons prêts pour quand? Quel est le nouvel échéancier pour la promenade Samuel-De Champlain?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : C'est en fonction des finances publiques, M. le Président. Pour le moment, il n'y a pas d'échéancier.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Alors, sur un autre sujet, on sait qu'il y a eu dans le projet de loi n° 28, le projet de loi mammoth, abolition des conférences régionales des élus. Il y a normalement un comité de transition qui a été mis en place par les gens, par la ville de Québec et les MRC. Il y avait toutefois des ententes spécifiques qui faisaient qu'il y avait de l'argent qui descendait dans les organismes communautaires ou dans les chambres de commerce, il y avait toutes sortes de gens qui profitaient... qui travaillaient à partir de ces chiffres-là. Dans les chiffres, l'étude des crédits du secrétariat, la page 7A, en réponse à notre question 7, on a la liste des ententes.

J'aimerais savoir si... Il y a des sujets assez importants pour la région. Je pense, entre autres, à l'entente sur l'immigration, sur l'immigration. Il y avait, provenant de la CRE, 475 000 \$, la CRE n'existe plus. Il y avait, provenant du forum jeunesse, 100 000 \$, le forum jeunesse n'existe plus. Il y avait, provenant du CLD, 20 000 \$, le CLD n'existe plus. Alors, je voudrais savoir : Est-ce que l'entente... L'entente, elle devait exister jusqu'à 2018. Puis là on est dans l'accueil des immigrants, c'est un des axes de force puis des axes les plus importants dans le développement économique de la région. Est-ce que l'entente va être reconduite? Est-ce qu'il va y avoir de l'argent pour l'accueil des immigrants à Québec provenant de ces endroits-là? Ça donne quelque chose comme 600 000 \$ qui a été coupé ou qui est disparu, là, dans les limbes, on ne sait pas qu'est-ce qu'il va se passer.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Alors, M. le Président, l'argent reste. Ce sont les structures qui ne restent plus. Alors, l'argent reste, ce sont les structures qui ne restent plus. Et d'ailleurs, on a vu, le maire Labeaume, il a mis en place, il n'y a pas longtemps, avec le consentement, et l'enthousiasme, et la motivation des autres élus dans la région, le forum des élus de Québec dans le but de continuer à faire de la coordination mais avec une structure beaucoup plus légère qu'elle était avant et une structure qui va continuer à s'occuper des priorités de la région mais après la décision des élus.

L'immigration, c'est clair, pour Québec, c'est très important, surtout dans un contexte de rareté de main-d'oeuvre. Et d'ailleurs les chiffres sur l'immigration sont très bons, parce qu'on regarde qu'il y a une augmentation continue des nouveaux arrivants à Québec, pas juste des immigrants, mais il y a aussi les gens de Montréal qui viennent à Québec, les gens... d'autres. On est bien contents de les accueillir. Donc, les ententes vont être maintenues, sauf qu'elles vont être gérées d'une autre façon.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée.

Mme Maltais : Alors, M. le Président, je veux juste, peut-être pour l'échange entre nous, que vous sachiez qu'hier un organisme en immigration a rencontré la ville de Québec et qu'il n'y a eu aucune réponse à l'idée : Allons-nous avoir

de l'argent? Est-ce que cette entente va être reconduite? La ville de Québec, à l'heure actuelle, est incapable de donner une réponse à cette question. Alors, M. le ministre, vous, vous nous dites : L'argent va être maintenu. Maintenant, vous n'êtes plus responsable, c'est rendu à la ville de Québec, et la ville de Québec ne donne pas de réponse actuellement aux gens en immigration.

Donc, oui, vous nous dites : L'argent va être maintenu. Votre problème, c'est que vous les avez abolis et que vous n'avez plus prise. Et là, maintenant, notre problème collectif, parce que ça devient un problème collectif, c'est qu'il y a de l'argent que les organismes, ils attendent, ils n'ont pas de réponse.

Il y en a qui ont des réponses. En condition féminine, c'est zéro. Il n'y aura pas d'entente reconduite en condition féminine. Donc, tout le regroupement en condition féminine, fini, tout le travail qui se faisait là, c'est zéro. Pour les aînés, pour les aînés, il y avait, provenant de la CRE, 170 000 \$. Je peux vous dire et vous annoncer que l'entente ne sera pas reconduite. C'est zéro qui venait de l'argent de la CRE. Oui, il y a de l'argent qui vient du Secrétariat aux aînés, mais l'argent qui venait de la CRE de la région, c'est zéro. Ça fait que, là, c'est mal parti, moi, je trouve. Il y a des secteurs qui étaient importants, je pense, pour tous les collègues ici, autour de la table.

Alors, il y en a une autre qui était sur la persévérance et la réussite scolaire et les cheminements en science et en technologie. Il y avait de l'argent qui venait des CRE, des forums jeunesse. Est-ce que le ministre a une opinion ou peut nous dire s'il va réussir à faire que cet argent qui allait à persévérance et réussite scolaires se retrouve sur le terrain?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, en vous rappelant qu'il reste 3 min 30 s à ce bloc d'échange.

M. Hamad : Oui, il faut faire attention, là, parce que je comprends qu'il peut y avoir de l'incertitude des gens, mais il ne faut pas amplifier ça. Par exemple, on prend condition féminine, là, le secrétariat, c'est 120 000 \$, la chambre de commerce, c'est 30 000 \$. Alors, il y a de l'argent, là, puis on a dit qu'on va continuer. Maintenant, il y a une période de transition.

Puis, le maire Labeaume, je dois l'informer des inquiétudes de la députée de Taschereau. On va appeler le maire Labeaume puis le forum des élus, puis il y a des inquiétudes, et je vais transmettre ces inquiétudes à Régis aujourd'hui pour lui dire qu'il y a des inquiétudes puis il y a des réponses que le forum des élus doit répondre rapidement.

Je comprends les gens quand ils voient qu'il y a des changements, qu'il y ait des inquiétudes, je comprends ça, mais il y a des... Les forums jeunesse, définitivement, ils seront abolis, mais l'argent n'est pas aboli. Je reviens encore une fois. Les structures sont abolies, l'argent est là. Alors, exemple, forums jeunesse, puisque c'est la question de la députée aussi, l'argent qui allait aux forums jeunesse va aller aux carrefours. En passant, dans la région de Québec, on a plusieurs carrefours jeunesse-emploi. Ces gens-là vont travailler avec les jeunes dans les dossiers importants : persévérance scolaire, les jeunes en difficulté, les projets d'entrepreneurs pour les jeunes. Donc là, on va concentrer davantage d'efforts. Moi, je suis convaincu que les collègues, ici, députés sont contents de voir leurs carrefours jeunesse qui vont être plus dynamiques, plus importants.

Donc là, il y a une zone de transition, il y a une abolition des structures, il y a une organisation régionale qui se met en place. Puis moi, je m'engage à transmettre la question de Mme Taschereau... de la députée de Taschereau — on le fait à chaque année! — députée de Taschereau...

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau, vous avez...

M. Hamad : Je ne dois pas nommer son nom, mais la députée de Taschereau. Depuis longtemps qu'elle est dans le comté, ça peut lui appartenir, le nom, maintenant. Et donc je vais transmettre ça à Régis aujourd'hui.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. 1 min 30 s, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci, M. le ministre de Louis-Hébert. Alors, je veux juste lui dire, là, juste si on parle des conférences régionales des élus, là, j'enlève les forums jeunesse : Sur l'entente condition féminine, c'est 375 000 \$ sur 980 000 \$, c'est énorme. Et la réponse est : Nous ne renouvelerons pas l'entente. Donc, l'argent est parti. Il y avait des ententes spécifiques en économie sociale. J'enlève forums jeunesse, qui était 100 000 \$, il me reste conférences régionales des élus et CLD, ça donne 490 000 \$ sur 1 million. C'est près de 50 %. Alors, il y a un impact à ce qui s'est passé, là, puis je veux que les gens en prennent compte.

J'accepte... Et je comprends bien le ministre qui dit : Moi aussi, ce sont des secteurs qui m'interpellent. Je veux absolument que l'argent retourne là. Mais là, encore une fois, le gouvernement a décidé de se délester d'un pouvoir, et on ne va faire que des souhaits, mais présentement il y a des gens qui vont attendre, parce qu'il y avait de l'action sur le terrain qui se faisait à partir de ces sommes-là.

Le Président (M. Auger) : 30 secondes à ce bloc d'échange, M. le ministre.

M. Hamad : En fait, encore une fois, les structures sont disparues, l'argent n'a pas disparu.

Le Président (M. Auger) : Merci. Encore 20 secondes ou on peut le reporter sur le prochain bloc?

Mme Maltais : Ça va, on le reportera, oui.

Le Président (M. Auger) : Donc, nous serions prêts à poursuivre avec la partie ministérielle. M. le député de Montmorency.

• (9 h 50) •

M. Bernier : Merci, M. le Président. Bon matin à tous. Donc, on a encore une fois, cette année, le plaisir de se réunir avec les collègues de la Capitale-Nationale, M. le député de La Peltre, maintenant qui fait partie... qui a toujours fait partie du groupe mais qui est maintenant le nouveau porte-parole, la députée de Taschereau, qui est, sans faire de jeu de mots, pratiquement devenue un vieux couple de travail avec le député de Louis-Hébert, pour la Capitale-Nationale. Donc, ça fait déjà plusieurs années qu'on a l'occasion de travailler ensemble, et on a tous un point en commun, M. le Président, les députés de la Capitale-Nationale, c'est d'assurer le maintien et l'essor économique de notre région. Pour nous, c'est, tous, important parce que, dans chacun de nos comtés, des familles, des personnes qui y vivent, avant toute chose, on doit assurer que ces gens-là ont un bien-être économique. Et on a tous cette préoccupation.

Au cours des années, pour avoir été témoin, que je participe ici, au sein de l'Assemblée nationale, on a vu que la région de Québec s'est largement développée et poursuit son développement également. Les PME ont pris beaucoup d'essor, beaucoup d'essor dans la région de Québec pour... Avant ça, on venait cibler la région de Québec comme étant un endroit où la présence de la fonction publique était très importante, elle l'est encore, et on veut qu'elle demeure, mais la PME a pris beaucoup d'essor, et, dans plusieurs cas, les PME sont devenues pratiquement des grandes entreprises aussi.

Beaucoup de relations également entre les élus de la Capitale-Nationale — et les élues, avec «es» — avec les organismes locaux, que ce soient les chambres de commerce ou toute autre organisation de développement, le Vieux-Port ou toute organisation qui est vouée au développement économique et à l'essor de la grande région de Québec. Les élus, on est en relation constante avec ces organisations-là parce qu'on est préoccupés.

On constate également que la création d'emplois demeure un élément important : l'an passé, 1 600 emplois créés, en 2014; cette année, de février à aujourd'hui, environ 6 600, en 2015. Donc, l'essor économique... Et l'offre d'emploi est encore très élevée. D'ailleurs, le taux de chômage, qui est à 7,4 % au niveau du Québec, est à 5,3 % dans la région de Québec. Donc, c'est pratiquement le plein-emploi.

On mentionnait... Tout à l'heure, on parlait de l'immigration. Bien, l'immigration demeure et va être, au cours des prochaines années, un élément fort important pour la région de Québec, dans son essor, dans son développement et pour répondre aux attentes aussi de nos PME, de nos entreprises et de la fonction publique. On sait que, dans la fonction publique, beaucoup de personnes, au cours des prochaines années, vont prendre leur retraite. J'étais de cette époque-là, donc j'ai été témoin, dans ces années-là, dans les années 1972, disons, à 1978, d'une croissance importante de la fonction publique. Donc, plusieurs personnes aujourd'hui vont prendre leur retraite, donc il faut être capable de renouveler.

Il y a également beaucoup de projets qui sont en cours dans la région de Québec, que ce soit au niveau projets publics ou projets privés. Dans les projets publics, dans les cartons, on a toujours, bien sûr, l'Hôpital de L'Enfant-Jésus, dans son agrandissement, qui est à regarder. Il y a, du côté de la ville de Québec, un projet qui nous tient tous à coeur, qui nous sera livré cette année, l'amphithéâtre. Il y a eu des annonces également du côté de Charlevoix. Le gouvernement modernise aussi... le gouvernement du Canada modernise la Citadelle, et l'agrandissement du siège social de la CSST, la reconstruction du Manège militaire, donc des investissements tant fédéral, provincial que municipal, le Musée national des beaux-arts, la Commission de la capitale nationale, construction de la station du Foulon, promenade Samuel-De Champlain, du côté de la ville de Québec, centrale de police au parc Victoria, également les rénovations à l'Hôtel-Dieu, et j'en passe, bibliothèque Gabrielle-Roy.

Au niveau privé, pensons à Boralex, Parcs éoliens Seigneurie de Beauport, Énergies nouvelles de la Rivière-du-Moulin, également Cominar, ou du complexe Le Phare qui a été annoncé, Port de Québec, modernisation des installations portuaires, tous des sujets qu'on aura l'occasion de discuter tout à l'heure. Projets immobiliers également du côté de la SSQ, Le Massif, la construction de la Citadelle, projet Beau Port sur-le-fleuve dans Beauport. Donc, Cominar, projet immobilier mixte, également Bell Canada, Constrobouge, l'aéroport Jean-Lesage, important projet également de Constructions Première Classe, Groupe Dallaire, Groupe immobilier Oxford. Donc, on voit une économie qui est encore très, très active et on veut que ça se poursuive.

M. le ministre, vous avez su, au cours de ces 10 années, travailler avec vos collègues, travailler avec la collectivité. Il serait intéressant de connaître les plans de match au cours des prochains mois, des prochaines années en ce qui regarde vos organisations que sont, bien sûr, les organisations qui relèvent de vous et l'interrelation avec les organisations locales, la ville de Québec aussi. Donc, on aimerait vous entendre sur ça, sur les perspectives économiques de la grande région de Québec et sur le travail qui sera fait par vos ministères et organismes qui relèvent de votre responsabilité.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Merci, M. le Président. Et, en fait, c'est important, parce qu'on a un nouveau venu avec nous, M. le Président, qui regardait la scène un peu... pas dans les commissions parlementaires, mais il la regardait de proche, mais là il est encore plus proche, c'est le député de La Peltre, M. le Président. Et je vais profiter de l'occasion de lui rappeler, en même temps en répondant à mon collègue le député de Montmorency, des investissements importants dans la région.

Et souvent j'entends son chef dire : Investissements privés, investissements privés. En tout cas, ce que j'ai entendu avant le départ de Christian Dubé et avant le départ de Gérard Deltell, avant le départ de Jacques Duchesneau, de Mme Daneault, de Mme Anglade, de Mme Cohen, en tout cas un paquet de monde très compétent qui est parti, puis... Bon. Mais, dans ce temps-là où on avait vraiment une équipe intéressante, en profondeur, les investissements privés... ils parlaient d'investissements privés.

Dans la région de Québec, on va prendre l'exemple, c'est important... Et Gérard Deltell, lui, il connaissait ces chiffres-là et il connaissait l'importance des investissements privés dans la région de Québec. Alors, dans les

projets privés, M. le Président, dans la région de Québec, il y a des investissements de 5,2 milliards de dollars. Alors, je répète, M. le Président, 5,2 milliards de dollars. Les projets publics dans la région de Québec, c'est 3,9 milliards de dollars. On voit que, dans la région de Québec, les investissements privés sont plus importants.

Puis évidemment il y a des investissements publics aussi. C'est important, parce qu'il faut maintenir les structures, comme en avait parlé mon collègue de Montmorency, l'importance des investissements que nous avons faits, puis là on parle de réalisations que, mon collègue, il y a participé comme député dans le temps. Lorsqu'on a parlé de Samuel-De Champlain, il a été là, dans les discussions. Lorsqu'on a discuté du Colisée, de 200 millions d'investissement, mon collègue, évidemment pas juste lui, mais avec les collègues de la députation qui sont présents aussi, je regarde Jean-Lesage, le député de Portneuf, le député de Vanier-Les Rivières, donc ils ont participé à cette discussion-là, qui ont fait en sorte qu'il y a des investissements importants dans la région de Québec. Donc, on parle de 3,9, investissements qui s'en viennent dans la région de Québec.

Et ça comprend aussi des infrastructures routières. C'est important, les infrastructures routières, M. le Président. Je sais que, plusieurs collègues ici, ça les intéresse beaucoup parce que c'est important, c'est dans leurs comtés et c'est des éléments qui donnent... Évidemment, une infrastructure routière, c'est le développement économique, c'est aussi faciliter la tâche des citoyens. Et donc on prévoit encore, malgré la situation financière du gouvernement du Québec, quand même investir 359 millions de dollars dans la région de Québec, et c'est sûr que c'est 137 chantiers. Et, quand je regarde, la députée de Charlevoix est très heureuse de ça, parce que, tu sais, quand vous allez dans Charlevoix, quand vous parlez d'un projet routier, c'est la côte à Matou. Caroline... la députée de Charlevoix va en parler tantôt, de ces éléments-là, évidemment sans oublier Portneuf et tous les défis aussi dans le transport, plusieurs projets.

Donc, on a des investissements, et j'insiste, là, parce que Christian Dubé, s'il était là, ici, aujourd'hui, il serait très content d'entendre ça. Et, c'est sûr, Gérard Deltell connaissait les chiffres puis Gérard savait, ces investissements, comment ils sont importants. Et évidemment, si on parle à Mme Anglade, qui est à Montréal aujourd'hui, elle s'aperçoit qu'à Québec il y a des investissements privés importants. Maud Cohen, l'ancienne collègue ingénieure, présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, elle, elle le sait aussi. Et évidemment, quand on parle de transport, on pense à Jacques Duchesneau, Jacques Duchesneau, vous savez. Alors, il n'est plus là aujourd'hui, bon. Et, tu sais, on parle d'organisations. Brigitte Legault, je ne sais pas si vous vous souvenez, Brigitte Legault, c'est dans le parti, est un élément important. Puis, s'ils veulent communiquer, bien, il y avait M. Del Torchio, mais M. Del Torchio...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, M. le ministre. M. le député de Montmorency.

• (10 heures) •

M. Bernier : C'est important, ce que vous mentionnez, M. le ministre, effectivement, d'avoir des bougies d'allumage partout au sein des organisations politiques. Et effectivement, peu importe d'où proviennent les gens, d'avoir des gens qui sont capables d'y travailler, c'est fort important. Moi, ce que j'aimerais vous mentionner, M. le ministre, c'est que chacun d'entre nous, dans son comté, O.K., a des projets qui nous tiennent à coeur, O.K.? Et, vous le savez, vos organismes et vous-mêmes travaillez très fort pour qu'on puisse réaliser ces projets. Puis je regarde dans Montmorency, nul n'est besoin de chacun de faire la nomenclature, mais on se doit quand même de les mentionner, pensons au parc de la Chute-Montmorency qui est un élément très structurant pour la grande région de Québec, très important. C'est le deuxième endroit le plus visité dans toute la grande région de Québec, deuxième endroit. Donc, bien sûr, il y a des projets qu'on va vouloir annoncer, qu'on va vouloir poursuivre pour être capables de susciter encore de l'intérêt par rapport à cet élément très important.

Les infrastructures, vous les avez mentionnées, vous avez le quartier Montmorency également, auquel, avec la ville de Québec, on aura l'occasion de travailler pour sa revalorisation. Il y a beaucoup de choses à faire là-dedans, parce que c'est un quartier qui est important, quartier historique, même. Et il y a bien sûr — le collègue, tout à l'heure, en a parlé — la promenade Samuel-De Champlain. Il y avait également des études qui avaient été prévues, j'avais eu l'occasion de participer avec vous, avec vous et avec des collègues, sur la phase 4. On avait commencé à regarder la phase 4 à ce moment-là, avant notre départ. Parce que, malheureusement, moi, j'ai eu un congé entre les deux mandats, et, durant ce congé, bien, il y avait eu des projets, une étude qui était prévue, une étude où il y avait un 200 000 \$ de la ville de Québec, un 200 000 \$ du MTQ, puis un 100 000 \$ de la Commission de la capitale nationale, en regard de cette possibilité de poursuivre la phase 4, Samuel-De Champlain qui, pour ceux qui nous écoutent, qui nous regardent ce matin, se situe entre le pont de l'île d'Orléans et, bien sûr, la baie de Beauport. Donc, un magnifique endroit qui est déjà très prisé par les gens.

Je ne sais pas si vous avez des informations sur ça, si l'étude est encore en cours d'évaluation, s'il y a des possibilités. Parce qu'on le sait, c'est un succès, la promenade Samuel-De Champlain, succès touristique, succès aussi pour les gens de la région de Québec. Qui n'a pas l'occasion le soir de circuler sur ce boulevard et de voir à quel point, déjà, c'est très, très achalandé en toute période de l'année? Donc, ça tient à coeur aux gens de Québec, ça tient à coeur aux gens de Montmorency, aux gens de Beauport, Sainte-Brigitte. Donc, est-ce qu'on peut avoir un peu d'information sur ça, M. le ministre?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Je me souviens, M. le Président, combien de fois le député de Montmorency nous a parlé de l'importance de phase 4, où on s'en va vers l'île d'Orléans. Parce que l'objectif, là, c'est le retour au fleuve, c'est que la population de la région de Québec profite davantage du fleuve. Et évidemment on disait qu'on commençait phase par phase, puis on s'en venait tranquillement. Et, cette étude-là, par mémoire, là, il y avait la ville de Québec qui mettait 200 000 \$, le ministère des Transports... Lorsqu'on a commencé, il y avait le ministre des Transports de Québec,

je pense, et il y avait aussi la Commission de la capitale nationale qui mettait 100 000 \$. Et ça faisait un financement pour l'étude de la phase 4, qui, d'ailleurs, M. le Président, devrait être terminée en 2015.

Donc, les études, maintenant, sont en cours. Et donc c'est... En fait, la partie qui remplit pas mal, c'est l'autoroute Dufferin-Montmorency, littoral est. Et on parle ici... Le mandat a été confié à IBI-DAA-CHBA — ça doit être quelqu'un, là, ça — et Genivar, à la suite d'un appel d'offres public lancé en 2011, et cernera les enjeux fondamentaux propres à ce secteur. Et évidemment on attend les résultats de l'étude en fin 2015. Et c'est un mandat de requalification du littoral est, aménagement urbain et ingénierie. Évidemment, on travaille avec la ville de Québec. C'est très important, parce qu'on est, bien sûr, sur le territoire de la ville de Québec. Alors, voilà, c'est un projet qui est chéri pour le député de Montmorency, et les gens de Montmorency aussi, et les gens qui restent dans ce coin-là. Imaginez la valeur ajoutée qu'on peut ajouter à cet aménagement-là.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Montmorency.

M. Bernier : Non. Je vais céder la parole à mon collègue de...

M. Drolet : Il reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Auger) : 5 min 30 s, M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Oui, mais merci, M. le Président. Écoutez, salutations d'usage, mes collègues, naturellement l'équipe du ministre, mes collègues, ici, du... gouvernementaux. Je suis très heureux d'être ici ce matin pour parler, naturellement, de la Capitale-Nationale, parce que ça nous touche tous, parce qu'ici chaque projet... On est tellement collés, chaque projet est important, parce qu'on est à 20 minutes de tout, comme je le dis souvent, à Québec. Alors, chaque beau projet qui est réalisé profite à nos comtés, fait en sorte que, naturellement, les gens peuvent en profiter. On vient de parler tout juste de la promenade Samuel-De Champlain, quel bel héritage, en espérant, naturellement, pour le reste des choses. Mais on comprend bien que... l'importance que ça a, parce que ça nous touche tous.

Plusieurs projets, naturellement, sont aussi associés à beaucoup de sous, à beaucoup d'argent. On peut déplorer, des fois, qu'il y a des choses qui ne sont pas tout à fait à l'heure comme ça aurait dû être prévu, mais il faut comprendre que, comme tout budget personnel, il faut aussi respecter ces engagements-là que l'on prend. Quand qu'on dit que c'est des sous que l'on n'a pas, mais il faut prendre le temps de les avoir avant de réaliser des projets.

Tantôt, on parlait des structures, ma collègue de Taschereau parlait des... Oui, c'étaient des organisations qui faisaient leur travail, mais, quelque part, il y a des décisions à prendre, comme dans le privé, il faut en prendre, des décisions, à des moments donnés, pour être capables d'arriver à faire en sorte que les budgets à la fin de l'année balancent.

Alors, je voyais, même, ce matin, une bonne nouvelle... les CLD, moi, qui me touchent particulièrement, parce que les CLD, ça a été dénoncé, dénoncé, dénoncé par notre opposition, mais nous aussi, on considérait qu'il y avait du bon travail qui se faisait à certains endroits, d'autres endroits un peu moins. Par contre, je vois ce matin, ici : *Successeur au CLD de Québec*, le maire de Québec dans *Le Soleil*, il parle des services hors des heures normales de travail pour les entrepreneurs, parce qu'il va y avoir des services en dehors du 9 à 5, comme on est habitués d'avoir, pour être capables de servir les entrepreneurs. Alors, c'est ça, une bonne nouvelle, là, que ce n'est pas aboli, là. Au contraire, l'entrepreneuriat va être respecté au plus haut point, puis, connaissant le maire Labeaume, je pense qu'il va tenir son engagement. Alors, je pense que ça, c'est bien important de faire le tour de ça et puis d'en parler pour être fiers.

Je viens de parler de la valeur des projets pour nos comtés. Mais, dans mon comté particulièrement... J'aurai peut-être la chance de revenir dans le deuxième bloc, il va manquer certainement de temps, M. le Président...

Le Président (M. Auger) : ...minutes pour l'instant.

M. Drolet : ...mais il faut en parler. L'amphithéâtre, on en parlé, on en a parlé amplement, et comment ça va être structurant pour les comtés avoisinants, chacun de nos comtés, mais particulièrement dans Jean-Lesage. L'amphithéâtre est là, on investit, on y a cru. Aujourd'hui, on rêve d'avoir une équipe de hockey, on rêve... Mais c'est tout ce qu'il va y avoir alentour de ça qui va être important pour les citoyens de Québec, pour les citoyens de l'extérieur, l'aménagement qu'il va y avoir, routier, l'aménagement résidentiel, et surtout les commerces, les commerces d'appoint qui vont s'ajouter parce qu'ils vont croire à ce volume d'affaires là qui va être généré par l'amphithéâtre. Alors, ça, c'est majeur. Mais, oui, il y a des choses, peut-être, qui vont être faites un peu plus tard, quand on aura des sous, d'ajouter des choses.

Mon collègue vient de parler de certains projets structurants pour la Capitale-Nationale. Dans mon comté, j'ai aussi L'Enfant-Jésus, qui va finir, éventuellement, peu important les discussions autour de ça, je ne maîtrise pas tout le contexte de l'importance que... Mais il reste que, pour moi, dans Jean-Lesage, ça va encore amener une structure importante alentour de cela, du résidentiel sûrement aussi, je parle de l'écoquartier D'Estimauville qui est annoncé par la ville de Québec, 720 logements qu'il va y avoir. Parce que ça a été retardé, ça a été mis de côté. Ils y avaient été avec un appel d'offres seulement que d'un soumissionnaire. Alors là, il va y avoir une meilleure structure là-dessus pour faire en sorte qu'il va y avoir de l'hébergement à proximité de ça.

On a parlé du groupe Cominar tantôt, autant Le Phare que, dans mon comté, les terres des Soeurs de la Charité. Oui, il peut y avoir de l'opposition, oui, c'est vrai qu'il y a de l'agriculture, peut-être, possible, mais il faut regarder quand même l'importance que ça a et surtout de qui ça vient. Quand on regarde le groupe Cominar, je pense, il faut être

très sérieux quand on regarde ce promoteur-là auquel il peut amener une importance capitale. Puis ça va tomber dans mon comté. Alors, les deux blocs du fédéral qui sont faits au fil des années, depuis les cinq dernières années, qui ont amené, naturellement, beaucoup d'emplois dans mon comté.

Alors, je pense que tout ça fait en sorte qu'on peut être fiers des projets qui ont été faits, par tous gouvernements confondus, avant. Oui, il y a des choses qui vont être... espérant avoir un peu plus tard, oui, il y a des choses qu'on n'a pas tout le temps, parce que, comme le ministre l'a si bien dit tantôt, des sous, il faut en avoir, puis on a pris une rigueur.

Alors, je suis bien fier, M. le Président, ce matin, de pouvoir m'adresser comme ça, avant de parler d'un autre beau projet... que je pourrai parler dans le deuxième bloc, si c'est possible, à l'ouverture, mais place Dalhousie, qui a été annoncée et qui va faire en sorte, dans le comté de ma collègue, une partie de comté de ma collègue...

Mme Maltais : ...

M. Drolet : Hein?

Mme Maltais : ...

M. Drolet : Bien, c'est ça, mais c'est un beau... Oui, mais c'est tous gouvernements que je disais tantôt, ma chère collègue, c'est ça. C'est des annonces structurantes, qui font en sorte que ça met en valeur, naturellement, l'environnement de cela. Alors, c'est un projet de 40 millions qu'on pourra...

Mme Maltais : ...chez nous, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Oui, juste... oui.

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! M. le député de Jean-Lesage, vous êtes le seul à avoir la parole, allez, continuez pour 20 secondes.

M. Drolet : Bien, écoutez, regardez, pour encore quelques... Bien, écoutez, bien, regardez... je voudrais... J'aimerais mieux recommencer à neuf tantôt, M. le Président. C'est beau, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : ...le 20 secondes pour le prochain bloc. M. le ministre, non? Ça va?

M. Hamad : O.K. Il reste 20 secondes?

Le Président (M. Auger) : Oui. On va le reprendre dans le prochain bloc.

M. Hamad : Bien, continue, tu es bien parti.

Le Président (M. Auger) : Donc, ça va être correct pour ce bloc-ci. Donc, je vais maintenant céder la parole au député de La Peltre, porte-parole de la deuxième opposition, pour un bloc d'environ 23 minutes. M. le député, la parole est à vous.

• (10 h 10) •

M. Caire : Merci, M. le Président. Compte tenu du peu de temps qu'on a pour échanger avec le ministre, vous me permettez une laconique salutation générale à tous les collègues, à tous ceux qui sont là, pour entrer immédiatement dans le vif du sujet.

M. le Président, le 11 décembre dernier, le ministre responsable de la Capitale-Nationale disait qu'on allait retarder le projet du Diamant parce qu'on n'avait pas les moyens. Or, quelques mois plus tard, au mois d'avril, le même gouvernement a trouvé les moyens, hein, trouvé 30 millions pour le projet du Diamant. Puis ce qu'on sait, là, c'est qu'avec le ministère de la Culture, c'est que ça pourrait même être un 10 millions supplémentaire, là, en passant par une subvention au théâtre des Gros Beccs, qui achèterait Ex Machina, qui lui-même investirait dans le projet du Diamant. Donc, on peut parler d'une somme globale potentielle de 40 millions.

J'aimerais savoir, là, qu'est-ce qui s'est passé entre le mois de décembre 2014 puis le mois d'avril 2015, au moment où on n'avait pas l'argent puis au moment où on a trouvé l'argent. Puis est-ce que c'est une priorité du gouvernement d'investir 40 millions dans un théâtre? Est-ce que, pour la région de Québec, là, c'était vraiment la priorité?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Oui, je veux juste... Je le voyais lire les notes, ma citation que je disais qu'on va retarder. J'aimerais ça qu'il me le donne. Alors, le déposer, s'il vous plaît.

Le Président (M. Auger) : Oui, donc, il y aura dépôt de document, que je comprends?

M. Hamad : Le mot «retarder», que j'ai dit «je vais retarder». Mais je vais répondre à la question pour ne pas retarder la commission.

Le Président (M. Auger) : Oui, s'il vous plaît.

Une voix : ...

M. Hamad : Ah! le déposer maintenant.

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, juste un instant.

M. Hamad : M. le Président, j'ai demandé le dépôt.

Le Président (M. Auger) : Oui. Est-ce qu'on aura un dépôt du document, M. le député de La Peltre?

M. Hamad : Il a dit oui, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Oui?

M. Caire : Oui, oui, M. le Président, je n'ai pas de problème. Si le ministre ne se souvient plus de ce qu'il a dit, ça va me faire plaisir de lui rappeler.

M. Hamad : Parce qu'il n'a pas beaucoup de temps. Je vais lui donner le temps.

Le Président (M. Auger) : C'est beau. On va replacer les choses. Donc, M. le ministre, pour une réponse.

M. Hamad : Oui, M. le Président, c'est... D'abord, nous avons dit aussi qu'on voulait bonifier ce projet-là, et ce qui est arrivé. Nous avons dit que la condition importante pour la réalisation de ce projet-là, c'est la contribution du privé. Et aujourd'hui nous sommes rassurés par la contribution du privé, c'est-à-dire la contribution de deux coprésidents importants, c'est le président de la Banque de Montréal, M. Jacques Ménard, et la présidente du Mouvement Desjardins, Mme Leroux. Et évidemment cette contribution-là est très importante. Deuxièmement, il y avait la contribution de la ville de Québec de 7 millions. Et donc ça, c'est deux éléments importants.

Il ne faut pas oublier aussi que la bonification de projet, aussi, ça permet de donner une envergure internationale, malgré qu'il en avait aussi, mais ça va aider davantage le projet pour impliquer aussi d'autres organisations, et M. Lepage a accepté généreusement d'inclure ça dans son projet. Alors, les conditions gagnantes qu'on voulait avoir dans ce projet-là sont là. Probablement que, dans mon entrevue, je parlais du financement du privé. Et je ne sais pas laquelle qu'il a prise, quelle citation, alors donc, ça, c'est important.

Et aussi, M. le Président, un autre facteur important, c'est qu'il y a eu des engagements du gouvernement précédent, des engagements écrits du gouvernement précédent, et évidemment, dans ces engagements-là, les gouvernements doivent suivre et suivre les engagements des autres gouvernements aussi au niveau technique. Alors donc, nous croyons aujourd'hui que ce projet-là, comme idée, comme projet, il est bon. Et évidemment c'est un investissement important, je n'en doute pas, là. Et je ne pense pas... un député, ici, qui trouve que ces investissements-là ne sont pas importants. Ils sont très importants. Ils sont des investissements qui sont très importants. Et nous croyons que nous aurons les bénéfices de ces investissements-là pour la région et pour le côté culturel, mais pour le côté relève, du côté d'autres organisations aussi dans la région de Québec.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : Oui. Plusieurs choses. D'abord, hier... c'est hier ou... en tout cas, lundi, excusez-moi. Lundi, la ministre de la Culture a dit que la seule certitude qu'on avait, c'était le financement...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Oui.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Bien, je ne le sais pas, là.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Oui, c'est ça. M. le député de La Peltre va sûrement citer quelque chose, et par la suite on aura un dépôt. Ça vous va?

M. Caire : ...déposer le document, tel que je l'ai dit. Donc, la ministre de la Culture a dit que, oui, le financement public, il était attaché et qu'elle était optimiste d'aller chercher le financement privé. Mais, du financement privé, il n'y en a pas.

Or, on sait que le ministère de la Culture est en discussion avec le théâtre des Gros Becs pour le subventionner. Le théâtre des Gros Becs va acheter Ex Machina, qui est évidemment le théâtre actuel de M. Lepage, puis là, après ça, on va mettre cet argent-là dans le projet du Diamant. Est-ce que, pour le ministre, ça, ça correspond à du financement privé?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : L'argent du privé? Excusez-moi. Quel argent?

M. Caire : Le ministère de la Culture nous confirme qu'ils sont en train de discuter avec le théâtre des Gros Becs pour leur donner une subvention. Le théâtre des Gros Becs se porterait acquéreur d'Ex Machina, puis après ça le fruit de cette transaction-là serait investi dans le Théâtre Le Diamant. Est-ce que c'est ça, le financement privé?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Oui, le financement privé, c'est le 10 millions, la campagne de financement de Jacques Ménard et Monique Leroux. C'est ça, le financement privé. Et ma collègue, elle l'a dit dans d'autres commissions — pour répondre à un de vos collègues — elle a dit qu'elle est confiante. Et moi, j'ai parlé à ces deux personnes-là, ils sont très confiants. En passant, je pense que c'est des gens qui ont fait leurs preuves. Ils ont une réputation aussi à protéger. Puis je n'ai pas de doute que Mme Leroux... C'est Mme Leroux, là, la présidente du Mouvement Desjardins, qui a fait ses preuves, et M. Ménard, qui est le président de la Banque Nationale, qui s'engagent personnellement à atteindre ces objectifs-là. Mais, pour nous, c'est un facteur important, le financement privé, là. Le financement privé fait partie du montage financier du projet. Évidemment, s'il n'y a pas... C'est un engagement du promoteur d'aller chercher un financement privé de 10 millions. Alors, si le financement privé, il n'est pas là, c'est sûr que tout le monde va poser des questions. Mais, pour le moment, nous sommes rassurés qu'il va y avoir 10 millions de financement privé.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : ...autre question : On va poser des questions ou on va retirer nos billes? Si le financement privé n'est pas là, qu'est-ce qu'on fait : on pose des questions et on va de l'avant, on comble la différence ou on retire nos billes, le projet tombe?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Nous, on commence par poser des questions. On agit selon les réponses, M. le Président, que je ne connais pas aujourd'hui.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : Oui, M. le Président. Selon une étude, encore là, déposée en octobre dernier au ministère de la Culture, entre 2009 et 2013 le nombre de places dans la grande région Québec—Chaudière-Appalaches a augmenté de 3 %. Parallèlement à ça, le taux d'occupation des spectacles professionnels payants — et là je vous cite l'étude, là — est passé de 69 % à 64 %. Donc, il y a eu une chute quand même importante. La vente de billets, ça, c'est encore plus marqué, on passe de 63,4 % à 57,7 %. Donc, on voit clairement, là, qu'il y a une diminution de l'achalandage puis l'achat de billets dans les salles de spectacle. Dans ce contexte-là, est-ce qu'il était prioritaire d'investir 30 millions dans un autre théâtre d'une industrie qui voit son achalandage diminuer?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Je prends la logique du député de Peltre, je la prends, je l'applique. Je comprends de la logique du député de Peltre qu'on n'aurait dû pas investir sur le Grand Théâtre, parce que c'est une salle de spectacle en même temps. Ça veut dire qu'il ne voulait pas avoir le Colisée, si je comprends. Mais ce n'était pas la version de Gérard Deltell avant, mais enfin on change avec le temps. Et donc, si je comprends bien...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Oui, juste un instant. M. le député de La Peltre.

M. Caire : Je comprends que le ministre est mal à l'aise avec la question, puis je pense qu'il est même mal à l'aise avec cet investissement-là, lui personnellement. Ma question...

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant! Juste un instant! Messieurs, juste un...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, juste un instant. Juste un instant. Premièrement, on va y aller à tour de rôle. C'est moi qui va accorder le droit de parole. Pour l'instant, je reconnais le député de La Peltre. M. le député de La Peltre.

M. Caire : Merci, M. le Président. Ma question, elle était très simple, elle ne concernait pas le Grand Théâtre, elle ne concernait pas le Colisée. Dans un contexte où, les salles de spectacle, l'achalandage est en diminution, est-ce qu'il était prioritaire d'investir 30 millions dans une nouvelle salle de spectacle, une salle de spectacle qui n'existe pas?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : M. le Président, c'est une vue très limitée lorsqu'on regarde juste sur le nombre de places. Honnêtement, là, c'est parce qu'on ne regarde pas l'homme derrière le projet, on ne regarde pas les emplois créés, on ne regarde pas l'envergure internationale devant tout ça, là. Ça, là, il faut tenir compte. S'il me pose la question : Est-ce que l'investissement est gros, est important?, je réponds oui. Oui, mais nous souhaitons, avec cet investissement-là, de rapporter après pour la région. C'est ça, notre souhait, là, premièrement.

Deuxièmement, c'est un projet... Quand même, il y a 17 millions qui sont investis par d'autres partenaires : 10 millions, privé; 7 millions, la ville de Québec. Et, lorsque je regarde aussi, il y a 23 emplois à temps complet actuellement, il va y avoir 60 emplois à temps plein pour une période de 18 mois, pendant la construction, et 42 emplois, plus tard, qui vont être là. Alors, si je regarde les impacts sur l'économie... Le seul point qu'on peut s'entendre : c'est gros. C'est vrai, c'est 30 millions, c'est beaucoup. Mais, lorsqu'on regarde les retombées après, puis je ne regarde pas le nombre de places, je regarde plutôt qu'est-ce que ça donne, moi, je pense que c'est important. Puis l'autre...

Le Président (M. Auger) : M. le député... M. le ministre.

M. Hamad : ... — excusez-moi, M. le Président, mais juste terminer — on l'avait promis. Puis il sera très content aujourd'hui de le dire : Bien, vous l'avez promis et vous ne l'avez pas fait. Alors là, pour une fois, il ne peut pas dire ça. Donc, on l'a promis puis on le fait.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

• (10 h 20) •

M. Caire : Oui, M. le Président. J'aurai l'occasion de revenir aussi sur quelques promesses qui ont été faites par le député de Louis-Hébert, qui ont l'air à être moins urgentes à remplir.

Mais une petite dernière question, parce que, visiblement, on ne s'entendra pas, là. La rentabilité... J'imagine que vous avez fait une étude d'impact avant d'investir 30 millions puis en nous disant : Il va y avoir une rentabilité. Vous avez fait une étude d'impact, donc, vous avez des chiffres, des études, des évaluations. Moi, ce que je vois, là, c'est que l'achalandage baisse, puis vous, vous me dites : Oui, mais, pour ce théâtre-là spécifiquement, ça va être complètement le contraire, là. Lui, il va faire de l'argent puis ça va être rentable. Donc, j'imagine que vous vous basez sur une étude d'impact et de faisabilité pour affirmer quelque chose de semblable, parce que les souhaits, c'est bien le fun, mais, tu sais, il faut être un petit peu plus sérieux que ça quand on investit 30 millions.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Oui, M. le Président, ce projet-là, les crédits... ce projet-là... Parce qu'au début j'étais gentil, là, j'essaie de répondre, donner des informations. Là, il me parle des détails du crédit de ce projet-là. Ça, ça relève du ministère de la Culture, et je l'inviterais d'aller parler à sa collègue Mme Samson pour poser les questions de détail à la ministre de la Culture, parce que ça ne relève pas de nos crédits. Ça fait que, selon le règlement, ils ne sont pas dans nos crédits. J'ai répondu au maximum possible dans l'information. Le reste, bien, il peut demander à la ministre de la Culture dans ses crédits.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : Oui, sauf qu'on s'attend d'un ministre de la Capitale-Nationale qu'il s'assure que les investissements sont faits aux bons endroits.
Ceci étant dit, revenons...

M. Hamad : ...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, avant, messieurs...

M. Caire : Revenons, revenons...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Messieurs, juste un instant. M. le député de La Peltrie, vous avez la parole.

M. Caire : Revenons à une autre promesse qui a été faite : l'étude d'un troisième lien entre la rive nord et la rive sud. Ça aussi, c'est une promesse qui coûte 5 millions et pour laquelle le ministre des Transports a dit : Non, je n'ai pas 5 millions.

Alors là, on a 30 millions pour un théâtre, mais on n'a pas 5 millions pour une étude sur un troisième lien, puis, à mon avis, là, s'il y a une congestion quelque part, là, ce n'est pas aux guichets des salles de spectacle, c'est sur les routes de Québec.

Donc, encore là, j'aimerais ça savoir qu'est-ce qui arrive avec cette promesse libérale. Quand sera-t-elle réalisée et pourquoi ne l'est-elle pas maintenant alors que c'est clairement une priorité pour la région?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : On est dans la période de correction. Le ministre des Transports n'a jamais dit non, en passant, là, premièrement. Deuxièmement... Sors ce que tu veux, c'est la réponse. Et, deuxièmement...

Le Président (M. Auger) : ...vous adresser à la présidence, s'il vous plaît.

M. Hamad : Oui, oui. La même chose à lui, là.

Le Président (M. Auger) : Oui, mais ça va aux deux, à mes deux collègues.

M. Hamad : Bien, sincèrement, je m'ennuie de M. Deltell, je m'ennuie de M. Dubé, je m'ennuie de Mme Anglade, je m'ennuie de Georges...

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant. S'il vous plaît!

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Oui, je le sais, mais c'est parce que j'entends des voix également à ma gauche. C'est pour l'ensemble des participants. Pour moi aussi, c'est le fun lorsque c'est une personne à la fois qui parle.

M. Hamad : ...nous avons dit que l'étude va être faite durant le mandat et nous allons le faire.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Alors, vous aimez ça, citer Christian Dubé? On va faire ça. Question qui a été posée en Chambre par Christian Dubé, réponse du ministre : «... avant d'engager 5 millions [...] sur la carte de crédit des Québécois... — a dit le ministre des Transports. Je suis convaincu que mes collègues ne veulent pas aller là, et [nous,] nous n'irons pas là.» Bon. Si ça, ce n'est pas non, qu'est-ce que c'est?

Donc, je repose ma question : Comment se fait-il qu'on a 30 millions pour un théâtre, où il n'y a pas de congestion, mais on n'a pas 5 millions pour une étude d'un troisième lien, alors que les automobilistes de Québec regent à tous les matins parce qu'ils sont pris dans le trafic?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : C'est sûr que, s'il va y avoir du succès pour le Grand Théâtre ou succès pour Le Diamant, il va y avoir la congestion pour que les gens qui rentrent dans la salle...

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Bien, M. le Président, est-ce que j'entends que c'est ça, la réponse du ministre?

Le Président (M. Auger) : Bien, c'est ce que j'ai entendu, là.

M. Hamad : M. le Président, on a dit, je répète : Le mandat va être réalisé... l'étude va être réalisée durant notre mandat, et on va le faire.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Bien, M. le Président, outre le fait qu'on puisse se questionner sur les priorités du gouvernement, puis c'est ça aussi qui est ma question, je veux dire... Le député de Louis-Hébert, ministre responsable de la Capitale-Nationale devrait indiquer à ses collègues du Transport et de la Culture quelles sont les priorités à Québec.

Et moi, je repose ma question : Est-ce que, selon lui, là, lui qui est à Québec, là, puis qui nous fait son large bilan, est-ce qu'il pense vraiment que la priorité pour les gens de Québec, c'était un théâtre plutôt qu'une étude sur un troisième lien concernant un pont, M. le Président, le pont de l'île, 450 millions, pour lequel cette année ou l'année prochaine on va mettre 1 million à 2 millions juste pour le patcher, là? Parce qu'on sait que c'est fini, là, on sait que le pont de l'île doit être remplacé, 450 millions, puis là on n'a pas cinq... juste, oui, patcher, oui, patcher, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre...

M. Caire : Puis on n'a pas...

Le Président (M. Auger) : Ah! M. le député de La Peltre.

M. Caire : Oui, non, juste pour compléter. Juste les réparations pour essayer de maintenir ça, là, ça couvre les frais d'une étude.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : M. le Président, c'est dangereux, ce qu'il vient de dire. Puis je comprends que le monde ne peuvent pas faire confiance à ces gens-là, là. Patcher un pont, M. le Président, patcher, penser que la sécurité, c'est du patchage. Il pense que de prendre l'entretien... faire l'entretien d'un pont existant, c'est du patchage. C'est facile à dire, M. le Président. Un pont, là, avant de le rénover, avant de le rebâtir à nouveau, il y a des travaux de réparation. De la façon que ça marche, M. le Président, on inspecte les infrastructures. S'il y a de l'entretien à faire, on le fait. S'il y a des réparations à faire, on le fait. Puis, quand la vie utile est terminée, on commence à faire des études pour faire un autre pont. Mais un pont, M. le Président, ça ne se fait pas en cinq minutes, là. Pendant qu'on est en train de préparer l'autre pont, on maintient le pont existant puis on maintient la sécurité du pont pour les citoyens. C'est ça qu'on est en train de faire, là. Ça, il appelle ça patchage. C'est sécurisant, M. le Président, pour les citoyens qui passent sur le pont tous les jours, les citoyens de mon collègue, là, la députée de Charlevoix. C'est sécurisant de voir la CAQ dire : On patche le pont.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : Bien, M. le Président, lorsqu'il était ministre des Transports, lui-même disait que, dans un horizon de 10 ans, ça prenait un pont neuf. Il disait ça en 2009. Faites le calcul, M. le Président, combien de temps il reste, là, il va se rendre compte que...

Une voix : ...

M. Caire : Bien, c'est ça.

Le Président (M. Auger) : ...messieurs, juste une personne à la fois.

M. Caire : Alors, M. le Président, on va investir 450 millions sans se poser la question : Est-ce qu'il y aurait possibilité de faire un troisième lien rive nord-rive sud?, parce que le ministre des Transports dit : Je n'ai pas d'argent pour ça. Pendant ce temps-là, oui, on va faire des réparations sur le pont de l'île, dont la durée de vie utile est pas mal atteinte, et là l'argent qu'on va investir là-dedans... Puis ce n'est pas de l'argent qu'on a pour regarder en avant, faire un travail qui va correspondre aux besoins de transport de la région de Québec — et je reviens avec ce que je disais — mais on a 30 millions pour un théâtre. Moi, je veux juste savoir les priorités du ministre pour Québec. Elles sont où, là?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Nous, on peut faire deux choses en même temps, hein, ce que la CAQ n'est pas capable. Avant, Christian Dubé était capable, Gérard Deltell était capable. Première chose, je reviens encore une fois, M. le Président, ce n'est pas compliqué, là, c'est : on a dit qu'on va faire l'étude, on va la faire, l'étude. Et en même temps ce n'est rien qui empêche qu'on continue à maintenir la situation sécuritaire du pont de l'île d'Orléans, M. le Président. Ce n'est pas un qui n'empêche pas l'autre, là, et on va le faire. Puis il peut me répéter 1 000 fois...

Puis la priorité de la région de Québec, je vais lui dire, moi, M. le Président, puis il peut le transmettre à sa candidate dans Chauveau... Parce que prendre deux autoroutes à 250 kilomètres pour arriver ici, c'est loin pour comprendre les réalités dans le comté de Chauveau, M. le Président. C'est bon de l'expliquer, c'est quoi, les priorités. Nous autres, nos priorités, c'est l'économie dans la région, c'est l'emploi, c'est le développement de la région. Et tout ce que nous faisons actuellement... Et, M. le Président...

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Hamad : ...il ne peut pas être contre qu'on veut équilibrer le budget, M. le Président. Mais je comprends aujourd'hui, ils l'ont lâché. Depuis que Christian Dubé est parti, ils n'en parlent plus, de ça. Je comprends qu'ils ont

laissé l'équilibre budgétaire de côté, je comprends tout ça, M. le Président, mais c'est important de dire à la madame qui est à 300 kilomètres de Québec, c'est quoi, la priorité de région, là.

Le Président (M. Auger) : Oui, M. le député de La Peltrie.

M. Caire : On va laisser les électeurs de Chauveau déterminer qui est le plus à même de défendre leurs priorités. Peut-être que le ministre n'aimera pas le résultat, finalement. Mais, ceci étant dit, M. le Président, je comprends... je comprends...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Une personne à la fois. J'ai reconnu le député de La Peltrie.

M. Caire : Je comprends que le mandat se termine en 2018. Donc, d'ici 2018, il y aura une étude de faisabilité pour un pont qui aurait dû, si le ministre avait respecté sa parole, ce qui ne sera probablement pas le cas, être livré en 2019.

Le Président (M. Auger) : ...M. le député de La Peltrie, à ne pas imputer des...

M. Caire : Bien, imputer des motifs, M. le Président... Comment voulez-vous faire une étude de faisabilité en 2018...

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie, je vais vous demander de continuer, s'il vous plaît.

M. Caire : Le ministre nous a dit : Il faut livrer le pont en 2019. Il vient de le répéter, puis il dit : D'ici la fin du mandat. Le mandat se finit en 2018. Donc, si on fait l'étude en 2018... Parfait, je vais lui poser la question : Si vous faites l'étude de faisabilité en 2018, pensez-vous être capable de livrer le pont en 2019?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Parce qu'il a dit tantôt que... laisser les citoyens de Chauveau décider. La vente des cartes s'est terminée hier dans le futur comté de M. Deltell, c'est pour ça, aujourd'hui, le député de La Peltrie est ici, parce qu'il a été occupé toute la semaine, vendre des cartes pour l'adversaire de Gérard Deltell.

Le Président (M. Auger) : ...M. le ministre, s'il vous plaît! M. le ministre.

M. Hamad : On est contents de le voir aujourd'hui, parce qu'il a terminé son travail.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, s'il vous plaît! On revient, on revient.

M. Hamad : Et alors, s'il y a quelqu'un qui se mêle des gens de Chauveau, c'est le député de La Peltrie, hein, il est en train de vendre des cartes contre le député... l'ancien député Gérard Deltell.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre. M. le ministre! M. le ministre, on revient sur le sujet.

• (10 h 30) •

M. Hamad : Alors, on revient. Lorsqu'on a parlé de 2019, M. le Président, 2019, là, c'est un projet de pont. Encore une fois, on répète, ça prend des études, ça prend après ça une étude de faisabilité. Par la suite, il y a l'approbation pour être sûr qu'on va respecter les coûts, et par la suite, M. le Président, on va en appel d'offres, et après ça on fait les réalisations des projets. Une fois que le projet est réalisé, c'est dans quelques années.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie, vous avez encore 2 min 30 s à votre disposition.

M. Caire : Je n'ai pas eu de réponse à ma question, si le pont serait livré en 2019, là. Tout le monde s'est scandalisé de dire que moi, je pense qu'il n'était pas capable, mais il ne m'a pas dit : Oui, oui, vous pouvez compter sur moi.

Ceci étant dit, je vais aborder mon dernier sujet, qui est l'autoroute Henri-IV. Hier, on a eu des déclarations extrêmement surprenantes de la part du ministre des Transports qui nous disait : Écoutez bien, là, les évaluations, c'est bien beau, mais, si vous voulez avoir le coût final d'un projet, il faut attendre la facture finale, là, puis, s'il y a une différence entre les évaluations puis la facture finale puis que, là, ça sème de la controverse, bien, on va arrêter de faire des évaluations, ça ne donne rien de faire des évaluations. Ça, c'est le gars qui est supposé nous livrer un pont, d'ailleurs, en passant, qui a dit ça. C'est aussi celui qui est responsable de l'élargissement de l'autoroute Henri-IV.

Donc, moi, je voulais savoir : Sur le projet, qu'on estime à 440 millions, est-ce que le ministre peut nous dire il va y avoir combien d'avenants, il y a combien de réserves puis est-ce qu'on va avoir aussi des dépassements de coûts de 1,1 milliard là-dedans? Est-ce que le 440 millions, c'est juste une évaluation à laquelle on ne doit pas se fier, puis on saura ce que ça coûte quand on aura la facture finale, ou c'est un petit plus sérieux que ça?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, vous avez encore 1 min 30 s pour répondre.

M. Hamad : À la lecture du C.V. du député de Peltrie, M. le Président, je constate qu'il a besoin d'un cours en gestion de projet, parce que j'ai constaté qu'il n'a jamais géré un projet dans sa vie, donc... Puis aujourd'hui il nous donne des leçons dans la gestion de projet. Alors, on va lui dire comment ça marche.

Premièrement, étude de besoins. On fait une étude de besoins, voir combien de monde qu'on a besoin, est-ce que l'autoroute suffit, quelle situation du... de l'autoroute. Après ça, M. le Président, on fait une étude de faisabilité. Par la suite, M. le Président, il y a des autorisations, on fait une estimation budgétaire, évaluation de projet préliminaire. Par la suite, M. le Président, s'il y a une autorisation d'aller de l'avant, on va faire une autre étude approfondie qui nous permet de voir l'avancement... En fait, on fait une étude d'ingénierie avancée qui nous permet de donner une bonne idée de l'envergure du projet. Par la suite, M. le Président, il y a une autorisation selon la politique des projets gouvernementaux qui est appliquée par le Conseil du trésor pour 40 millions et plus.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, veuillez poursuivre, s'il vous plaît.

M. Hamad : Et donc voici toutes les étapes qu'on fait, voici toutes les étapes. Là, j'ai arrêté pour donner le temps, là. C'est une des étapes qu'on fait pour arriver à estimer un projet et, par la suite, aller en appel d'offres.

Le Président (M. Auger) : Merci. 10 secondes, rapidement.

M. Caire : Non, mais je constate qu'encore une fois, sur les vraies questions, il n'y a pas de réponse. Je comprends que les miennes ne sont pas écrites par son cabinet, donc c'est plus embêtant d'y répondre.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député. Nous allons poursuivre avec la partie ministérielle, et je reconnais le député de Jean-Lesage pour un bloc d'échange d'une durée maximale de 20 minutes.

M. Drolet : Merci, M. le Président. Mais je continue, en fait, où on était tout à l'heure, à la fin de mon bloc, pour parler de place Dalhousie, en fait, qui a été tout simplement annoncée dans le budget de 2014, auquel... Naturellement, c'est un projet, au total, de 40 millions, près de 31 millions du gouvernement du Québec et 8 millions de la ville de Québec. Les débuts des travaux, d'ailleurs, doivent se... ça pourrait commencer à l'automne pour se terminer, en fait, au printemps 2017.

Alors, déjà une belle programmation en vue, une amélioration importante, naturellement, pour les croisiéristes, parce que tous les bateaux de croisière, plusieurs sont prévus... qui sont ajoutés pour cette importante arrivée-là en 2017. Puis, vous savez, l'importance des bateaux de croisière ici, au port de Québec, on peut se demander à quel point ça peut être important pour l'économie, parce qu'un port situé aussi près du centre-ville que ça, ce n'est pas fréquent. Alors, c'est assez important pour les retombées économiques du comté de ma collègue, entre autres, parce qu'on le connaît bien. Parce que, moi, j'ai travaillé beaucoup dans la restauration à ce niveau-là. Alors, l'importance de ça, c'est important pour, naturellement, la capitale nationale.

À ça vient de s'ajouter cette semaine le projet du port de Québec lui-même, une amélioration importante à venir, de 90 millions, proposée. D'ailleurs, le gouvernement du Québec s'est engagé, la ville de Québec s'est engagée, il reste le fédéral à venir, mais je crois bien qu'avec l'importance de ce projet-là, la mise en valeur de ce coin-là... Je crois bien que ça devrait arriver pour être en mesure d'être capable de trouver un point d'adon à ce merveilleux site, qui va faire en sorte, en plus, de donner aux citoyens de Québec, avec... naturellement, on parlait tantôt de la promenade Samuel-De Champlain et tout ça, une importance à cela.

Alors, j'aimerais, M. le ministre, que vous nous parliez un petit peu davantage de ça, de cette avenue-là, potentielle, de place Dalhousie.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : En fait, c'est un projet important, un autre projet important, M. le Président, pour la région de Québec, et c'est un projet qui va correspondre aux Grands voiliers en 2017, ici, dans la région de Québec. C'est l'anniversaire, 150e anniversaire, aussi du Canada... et dans l'éventuel des Grands voiliers.

Donc, c'est le stationnement, actuellement, qui est en face du Musée de la civilisation et c'est un projet que l'objectif, c'est l'aménagement pour recevoir les voiliers. Et, comme vous l'avez bien dit, M. le député de Jean-Lesage, vous savez, c'est la suite de plusieurs projets. Comme aussi le député de Montmorency l'a mentionné, c'est plusieurs projets que nous avons réalisés. Alors, cette semaine, il y avait l'annonce de la croisière aussi, les croisières à Québec, 35 millions du gouvernement du Québec, et c'est tout autour de l'entrée de la ville de Québec... a été mentionné dans l'ancien budget du Parti québécois. Il faut le dire aussi, il était mentionné. C'est un projet qui faisait la priorité des deux. Si ma mémoire est bonne, M. Bachand, notre collègue, il l'a mentionné dans son budget aussi, dans l'autre budget de... Je ne suis pas sûr, là, mais je ne vais pas prendre un engagement là-dessus. Alors, maintenant, M. le Président, la Société québécoise d'infrastructures et la Commission de la capitale nationale travaillent ensemble pour faire les travaux, réaliser les travaux. Évidemment, il y a des travaux de stationnement et aménagement qui vont être beaucoup, maintenant, en tout cas, plus beau que ce qu'on a aujourd'hui. Et évidemment il y a une contribution de la ville de Québec aussi.

Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est : le 21 avril dernier, on a procédé au lancement de concours, parce qu'on se posait la question : Quel nom qu'on veut donner? Puis on veut que la population de Québec participe. Et, dans cette participation-là, on veut que les gens s'approprient cette place-là. Et la Commission de la capitale nationale, elle a organisé un concours, Une place à nommer, et il y a eu une collaboration de Radio-Canada et d'autres partenaires qui étaient avec la Commission de la capitale nationale. Il y a un site Web, M. le Président, et c'est important de le noter parce que le concours est encore en marche. Et c'est un site Web, c'est www.uneplaceanommer.com. Alors, les gens peuvent envoyer des suggestions de nom, donc, pour la place Dalhousie. Et un fait intéressant et très surprenant, mais c'est très intéressant, on est rendus juste... Ça ne fait pas une semaine encore, M. le Président, on est rendus à 570 suggestions de nom. Alors, ça veut dire que les gens sont intéressés.

Et nous avons nommé un jury qui va étudier les propositions. Alors, c'est des gens très connus à Québec : Jean Provencher, le fameux historien et auteur; M. Etienne Talbot, directeur Développement et de la promotion de la Commission de la capitale nationale du Québec; Mme Chantale Émond, directrice Arts et patrimoine, Service de la culture de la ville de Québec; Mme Catherine Lachaussee, animatrice à Radio-Canada; et Mme Julie Gagnon, directrice de la diffusion, de la mise en marché du Musée de la civilisation.

Et, évidemment, c'est en collaboration avec la ville de Québec comme partenaire. Le jury va choisir les propositions finalistes selon les critères précis : l'originalité du nom du lieu, le lien avec le lieu, et le respect des règles d'écriture toponymiques, et l'exclusion des noms des personnes vivantes ou décédées depuis moins de 10 ans ainsi que des noms d'entreprise. Alors, dans un second temps, de 18 mai au 24 mai, les propositions retenues seront présentées sur le site Web du concours, et la population sera invitée à voter pour sa proposition préférée. Le nom ayant obtenu le plus grand nombre de votes sera déclaré grand gagnant et sera retenu comme toponyme pour la nouvelle place publique, puis l'annonce des gagnants se fera en juin.

Et, à ce jour, plus de 575, comme j'ai dit tantôt, propositions... C'est très intéressant de voir, rapidement... J'étais agréablement surpris qu'on ait eu autant... Alors, je suis convaincu que les suggestions feront preuve d'originalité et seront d'une grande qualité. Il sera fort intéressant d'en constater les résultats sous peu. Bonne chance aux participants et merci aux membres du jury pour leur implication. À terme, avec la réalisation de ce projet, la ville de Québec pourra rivaliser avec l'élite mondiale de la croisière, et c'est toute la région de la Capitale-Nationale, et la population de Québec, qui pourra en profiter. Et donc c'est un projet important, M. le Président, et on veut la participation du public.

Je reviens aux réalisations, quand même, de la région de Québec, M. le Président. Et je me souviens, moi, le député de Peltrie, à un moment donné, il parlait de l'Hôtel-Dieu puis le projet, qu'on doit l'aménager, à L'Enfant-Jésus. Vous vous rappelez de ça. Puis, vous, je pense que vous avez la même opinion aussi comme député de Jean-Lesage, d'amener le projet chez vous puis l'impact. Et la décision est prise maintenant, c'est une grande décision importante, M. le Président, de l'amener là. Puis actuellement nous travaillons sur la faisabilité du projet, c'est-à-dire les démarches de gestion de projet encore, c'est-à-dire l'étude de faisabilité, faisabilité technique, l'évaluation des coûts. On va plus loin dans les études, on fait une évaluation, parce que plus qu'on avance dans l'évaluation des coûts, plus qu'on s'approche d'un estimé plus près des projets.

• (10 h 40) •

Une voix : ...

Document déposé

Le Président (M. Auger) : Oui, juste un instant. Avant de continuer, je vais déposer le document qui a été demandé, le document de... du... voyons! du député de La Peltrie. Donc, document déposé. Oui, M. le député de Jean-Lesage, vous voulez poursuivre?

M. Drolet : J'ai terminé. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Vous avez terminé?

M. Drolet : Oui, c'est ça. C'est le ministre...

Le Président (M. Auger) : Donc, nous allons poursuivre avec le député de Vanier-Les Rivières. M. le député.

M. Huot : Merci. Merci, M. le Président. Salutations à tous les collègues. Ça me fait grand plaisir d'être ici encore une fois, cette année, pour les crédits Capitale-Nationale.

Je vais revenir un peu sur l'échange qu'il y a eu tantôt avec le député de La Peltrie, il va me le permettre gentiment. Il se posait des questions sur les priorités de notre gouvernement, et je pense que je vais avoir l'occasion d'en parler, de démontrer, par juste les actions des dernières semaines et des derniers mois, c'est quoi, les priorités, les priorités de notre gouvernement.

Mais j'ai envie de lui dire en toute amitié : Moi, je me poserais peut-être des questions sur les priorités de son propre parti politique aussi, M. le Président. On a toujours parlé de l'atteinte de l'équilibre budgétaire, les finances publiques, c'est important. On le fait, ils ne sont pas d'accord. Et il connaît aussi ma sympathie à certaines idées adéquistes qu'il a pu y avoir par le passé. Donc, le symbole adéquistes à Québec était très, très fort, bon, je pense qu'on en convient tous que les racines étaient quand même importantes à Québec. Et je me poserais peut-être des questions sur la montréalisation, tranquillement, qui se fait de son parti politique, qu'on déplace les centres de décision et les choses importantes vers la

région de Montréal, vers le 450. Et la preuve de ça, on va chercher, pour remplacer Gérard Deltell, quelqu'un dans la région de Montréal. Moi, je trouve que le symbole...

Une voix : ...

M. Huot : 300 à peu près? Donc, moi, je trouve que le symbole est très fort sur cette montréalisation de son parti politique, M. le Président. Donc, c'était ma première parenthèse.

Moi, je voulais parler... On a un très bon bilan, je dirais, à Québec. On l'a vu par le passé, dans les dernières années, plusieurs milliards investis dans les 10, 12, 15 dernières années dans la région de Québec. Ça a été fait parce que, je dirais, on a réussi à prioriser, en bonne partie. Les trois ordres de gouvernement, ça fait plusieurs années qu'ils s'entendent très bien dans la région de Québec. On s'entend rapidement sur les priorités, donc c'est plus facile de faire avancer les projets. Très bonne collaboration avec la ville de Québec, avec le gouvernement fédéral qui, peut-être, on l'espère — on aura M. Deltell qui collaborera avec nous — va peut-être faire en sorte que ça ira encore mieux.

Donc, un bon bilan en transport, en infrastructures, même en éducation, dans nos infrastructures en éducation, dans nos écoles. En économie, c'est assez clair, le développement économique dans la ville de Québec, ça a été extraordinaire dans les dernières années. Ça continue. Ça continue d'aller très, très bien. L'emploi, ça va excessivement bien, taux de chômage très, très bas, plusieurs milliers d'emplois créés dans la région de Québec. Ça va bien en termes de sport aussi, on peut dire même. Les succès sportifs de la ville de Québec sont assez importants.

Et, je vous dirais même, on aura, dans les prochains jours ou prochaines semaines... J'étais, au nom du ministre de la Capitale, cette semaine, à l'annonce d'une aide financière du gouvernement du Québec pour l'organisation de la coupe Memorial 2015, qui a lieu en mai, dans quelques semaines. Ça, comme retombées économiques, ça... et ça fait partie des priorités de notre gouvernement de faire des investissements de ce type-là, qui ont des retombées économiques importantes. Et c'est assez incroyable, ce que ça va faire pour la région de Québec, pour tout le tourisme, pour toute la visibilité de la région de Québec, le tournoi de la coupe Memorial, auquel nous irons sans doute assister à quelques matchs. Donc, un investissement comme ça, ça montre la priorité dans le sport.

On a beaucoup de fierté au succès de nos équipes sportives. Même moi, j'ai annoncé, il y a quelques mois, avec l'ancien ministre Bolduc, un investissement de... c'était un investissement global de 2,6 millions à l'école secondaire Vanier pour un terrain multisport. Donc, on voit la priorité qui est accordée aux activités sportives ou au développement de nos jeunes dans nos écoles aussi, et par le sport.

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Messieurs! Messieurs! S'il vous plaît!

M. Huot : Je pense que c'est moi qui ai la parole, hein?

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Messieurs!

Des voix : ...

M. Huot : Non, non. Moi, je ne suis pas dans les... Non. Moi, je...

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, s'il vous plaît! À l'ordre! Merci. Merci beaucoup. La parole est au député de Vanier-Les Rivières. M. le député.

M. Huot : Oui. Et, en plus, j'étais en train de parler de mon comté, de quelque chose qui me tient vraiment à coeur, M. le Président. Donc, un investissement majeur de 2,6 millions, c'est 850 000 \$ du gouvernement du Québec pour un terrain multisport à l'école secondaire Vanier, qui va aider. Et surveillez bien cet après-midi, il y aura une autre annonce sur la mobilisation entourant l'école secondaire Vanier pour les prochaines années, vous allez avoir de belles surprises. Donc, j'invite tout le monde à regarder ça, à suivre ça cet après-midi, 14 heures, à l'école secondaire Vanier, très belle annonce qui s'en vient. Donc, des investissements gouvernementaux, mais aussi qu'on a faits...

Je donne l'exemple dans le sport, mais il y a eu des investissements privés aussi. Parce qu'il y a une confiance qui s'est installée à Québec, avec l'aide du gouvernement, oui, mais avec nos PME, nos grandes entreprises aussi. On a eu beaucoup d'investissements. Le secteur Lebourgneuf, qui est chez nous, des investissements incroyables, des investissements, au départ, publics pour le prolongement de l'autoroute Robert-Bourassa, mais qui ont amené un développement après, par la suite, donc des investissements privés qui sont là, des investissements gouvernementaux qui continuent.

Juste dans les dernières semaines, là, le ministre de la Capitale annonce une aide d'un peu moins de 400 000 \$, c'est-à-dire une aide globale de 400 000 \$, 274 000 \$ du gouvernement du Québec, pour l'expansion de l'entreprise OVH, qui est arrivée ici. On a parlé de 360 millions pour le réseau routier de la Capitale-Nationale. J'ai annoncé, au nom du ministre, une aide de plus de 50 000 \$ au Pentathlon des neiges, qui a des retombées économiques importantes aussi.

Dans nos écoles, pas loin de 2 millions dans les écoles de Louis-Hébert. Moi, c'est près de 4 millions dans les écoles du secteur chez nous. J'ai inauguré récemment le centre communautaire Lebourgneuf. Donc, c'étaient des investissements publics qui ont un impact important.

Et, dans le dernier budget, on veut que Québec continue à bien aller, on a mis des mesures, dans le dernier budget, qui sont quand même très importantes. Mon collègue a parlé du port de Québec, on a parlé de Dalhousie, du terminal de croisière. Il y a un fonds aussi qu'on a annoncé dans le dernier budget, 15 millions de dollars en capital de risque pour des entreprises technologiques de l'ensemble du Québec, mais qui va être situé à Québec, dans Saint-Roch, dans Le Camp, l'incubateur-accélérateur technologique. Donc, c'est Investissement Québec qui est responsable de ça. Mais 15 millions ici. Il y a un 15 millions supplémentaire aussi pour développer la propriété intellectuelle québécoise dans le jeu vidéo, annoncé dans le dernier budget.

Ça, c'est pour l'ensemble du Québec, mais on s'entend que la ville de Québec peut aller tirer une bonne part de ces montants-là, parce qu'on a quand même une expertise. Donc, il y a un 15 millions supplémentaire aussi dans d'autres activités pour favoriser l'émergence du capital de risque, autre que le 15 millions de fonds pour la ville de Québec... à l'ensemble du Québec, un 15 millions. Nos entreprises qui ont besoin de capital de risque, il y en a beaucoup, il y en a beaucoup aussi à Québec.

Il y a quelque chose qui a été rajouté dans le dernier budget, des bonnes mesures aussi qui profitent à nos entreprises, qui profitent directement aux gens de Québec, c'est le crédit d'impôt pour la production de titres multimédias. Très populaire aussi ici, le fameux CDAE, le crédit d'impôt au développement des affaires électroniques, bonifié pour nos entreprises. Si vous parlez à vos entreprises technos ici, à Québec, ils vont vous dire à quel point le CDAE, c'est important. Il y a peut-être des améliorations à faire, d'un autre côté, sur la lourdeur, l'allègement réglementaire, il y a peut-être quelque chose à faire sur cette question-là, mais c'est majeur aussi. Dans le dernier budget, ça, que ça a été annoncé, augmentation de ça. On a eu des mesures pour favoriser l'intégration des technologies de l'information dans nos PME manufacturières. Ça va profiter aussi. Moi, j'ai des parcs technologiques chez nous, je vous dirais, j'ai des entreprises manufacturières, j'ai des entreprises de proximité. On en a, on a plein d'entreprises ici, à Québec, qui vont en profiter. On a rajouté des montants aussi pour les outils de commerce électronique, c'est une phase II de PME 2.0. Donc, une série de mesures qui sont là qui vont profiter à nos entreprises de la ville de Québec, des mesures spécifiques à la ville de Québec.

Donc, ça nous fait un très bon bilan des dernières années, plusieurs milliards. Je ne sais pas si le ministre a le calcul global de combien a été investi dans les dernières années dans la ville de Québec, la région de Québec, mais moi, je veux entendre le ministre sur, lui, ses perspectives pour les prochaines années. Est-ce que Québec va continuer encore à aller chercher des milliards, à aller chercher ces montants, sa part du lion? Moi, je veux qu'on continue, la ville de Québec... Si on continue à bien prioriser, les trois ordres de gouvernement ensemble, il n'y a pas de raison pour qu'on n'en ait pas encore une bonne part, des investissements. C'est important. Ça va bien à Québec, il faut que ça continue à aller bien, on veut que ça aille encore mieux.

Donc, je veux entendre le ministre un peu sur ce bilan-là des montants qu'on a eus puis combien, lui, il viserait qu'on ait dans les prochaines années. Qu'est-ce qu'on veut faire? Est-ce qu'on va maintenir le plein-emploi, selon lui, à moyen terme aussi? Et combien il pense qu'on est en mesure d'aller chercher, dans les prochaines années, d'investissements dans la région de Québec, d'ici cinq ans?

• (10 h 50) •

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, en vous rappelant qu'il reste à peu près 2 min 30 s à ce bloc d'échange.

M. Hamad : Merci beaucoup. Je veux remercier mon collègue député de Vanier-Les Rivières de faire le bilan du budget et des réalisations, M. le Président, il a très bien fait ça. On voit sa compréhension des dossiers de la région et surtout aussi la démonstration combien qu'on est en train de travailler pour développer des entreprises de la région. Et là ce qu'on voit, M. le Président, juste une... Tu sais, là, il y a à peu près 440 000 personnes actives sur le marché du travail à Québec aujourd'hui... mettons, ces temps-ci, et, depuis à peu près 12 ans, 12, 13, 14 ans, il y a 100 000 personnes sur le marché de l'emploi au Québec... à Québec, de plus. Il y a 100 000 personnes à Québec depuis à peu près 12, 13 ans, et ça, M. le Président, c'est à peu près 25 % de nombre de monde aujourd'hui, c'est-à-dire 100 000 sur 400 000. C'est énorme, M. le Président. Puis ce n'est pas fait par hasard, ça, là, là. Ce n'est pas parce qu'on a tout... Parce qu'il y a eu des efforts énormes, M. le Président. Tantôt, je parlais des investissements privés, les investissements gouvernementaux, 3,9 milliards, 5 point quelques milliards d'investissement privé dans la région.

La dynamique de la région, M. le Président, a besoin d'un appui gouvernemental. Elle a besoin aussi d'une entente entre les trois gouvernements. Quand les trois gouvernements travaillent ensemble, ça amène beaucoup pour la région de Québec. Et ce qui est le cas... Parlons des trois gouvernements, juste parler... d'ajouter un petit mot sur ce que nous avons donné à la ville de Québec cette année, M. le Président. C'est 5 millions pour le Fonds des grands événements, c'est 7 millions pour l'entente de fonctionnement à l'agglomération, c'est 7 millions pour la stratégie de développement économique, c'est 7,8 millions de dollars, à titre de Capitale-Nationale, pour le fiscal. Et d'ailleurs, je dirais aussi, un autre élément important, parce que l'industrie culturelle dans la région de Québec, elle est majeure, elle est importante, elle joue un rôle d'animation important et aussi l'image de la région, c'est 2,5 millions supplémentaires pour les institutions culturelles.

Pour l'avenir, M. le Président, ce n'est pas compliqué, il faut continuer à travailler pour développer nos entreprises, il faut continuer à développer le rayonnement international de la ville de Québec, de la région de Québec. Il faut continuer à investir dans les infrastructures de la région, les infrastructures d'accueil. Il faut développer la main-d'œuvre, l'immigration. C'est important pour la région, parce qu'on a une demande importante, un besoin important de main-d'œuvre aussi, et je pense que la région, si on regarde aujourd'hui, c'est une région accueillante, puis je pense qu'on est capables encore

davantage grandir avec ça. Évidemment, ça prend le travail de mes collègues, parce qu'avec mes collègues on va aller plus loin encore.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous allons poursuivre avec un dernier bloc pour l'opposition officielle, de 15 minutes. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Je vais prendre le temps de commenter l'échange que j'ai vu tout à l'heure entre le gouvernement et la CAQ. Puis c'est à partir de cet échange-là que je viens de comprendre pourquoi, dans Chauveau, la CAQ n'a trouvé personne de la région qui leur fasse assez confiance pour se présenter, à moins qu'eux n'aient pas assez confiance aux gens de la région pour présenter quelqu'un de la région. C'est ça, la CAQ dans Chauveau. Pourquoi? Bien, avez-vous entendu le discours qu'ils ont eu tout à l'heure? Mon collègue de La Peltre, là, il tape sur les projets de la région, il ne les appuie jamais.

Rappelez-vous l'amphithéâtre. Oui, ça a été de l'argent du gouvernement libéral. Moi, je l'ai appuyé, je me suis même fait lapider... pas dilapider, mais lapider sur la place publique parce que j'y croyais. La CAQ, là, on ne les a pas entendus. Dans ce temps-là, l'ADQ, ça se cachait parce qu'ils ne savaient pas, parce que le monde de Québec le voulait, mais eux autres, ils n'étaient pas sûrs, parce qu'ils sont pour la... ah! là, dans ce temps-là, là, là, critiquer le projet, ils sont disparus.

Là, le projet Diamant, un leader, un champion, un projet qui est intéressant, qui amène de l'argent dans la région, encore une fois, là, ils sont contre. Ils ne sont jamais pour les projets de la région. Il n'y a jamais de développement intéressant, régional, pour la CAQ. C'est tout le temps ça. Moi, je vais vous le dire, là, taper comme ça sur...

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Oui?

Le Président (M. Auger) : J'aimerais ça qu'on fasse attention.

Mme Maltais : Ah! je suis tout à fait... Je fais très attention. Bon, mes propos sont très corrects. Je n'ai aucun terme qui soit en dehors du vocabulaire.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : Là, je vais en faire une question de règlement.

Mme Maltais : O.K. Alors...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, Mme la députée.

M. Caire : J'invoque la pertinence, M. le Président. La campagne électorale ne se fera pas ici. Ici, ce sont des études de crédits, et normalement la tradition veut que les députés posent des questions au ministre. Si la députée...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant...

Mme Maltais : M. le Président...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant. Juste un instant. S'il vous plaît, là! Ça se déroule quand même relativement bien. C'est une personne à la fois. J'ai reconnu actuellement le député de La Peltre, qui me soulève une question de règlement sur la pertinence. Nous sommes à l'étude des crédits. L'étude des crédits, c'est une période d'échange, une période de questions et de réponses. Donc, pertinence plus ou moins en étude de crédits, dans le sens que c'est un bloc d'échange que chacun des groupes ici présents organise en fonction de ses besoins...

Mme Maltais : Vous prenez mon temps, monsieur... Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Mais ne soyez pas inquiète, Mme la députée, votre temps va être remis.

Mme Maltais : Merci. Alors, je veux juste dire que, sur tous les projets culturels que j'ai connus — ça fait 17 ans que je suis en politique, puis avant j'ai 18 ans de vie culturelle — il n'y en a jamais un qui n'est pas allé chercher le... que je connaisse, là, dans la région, qui n'est pas allé chercher le financement privé qu'il avait annoncé qu'il allait aller chercher. Jamais. Alors, c'est comme... Il y a une zone de non-confiance dans les gens de la région, là, qui sort de la CAQ de ce temps-ci, qui commence à me fatiguer. Ceci dit, je vais passer à un autre sujet, effectivement, M. le Président, parce que c'est un sujet qui avait été abordé par mon collègue de La Peltre.

M. le ministre, moi, on parle de développement, là, le port a des projets de développement. Je vais vous dire, je n'ai pas assez vu le projet, puis il va y avoir des consultations publiques sur le projet. À ce moment-là, les gens de la région verront si le projet est intéressant ou pas. Il y a des parties très intéressantes là-dedans, il y a d'autres qu'on questionne.

Maintenant, il y a le ministre de l'Environnement qui a dit : Agrandissement du port de Québec, les lois du Québec vont s'appliquer. Puis je sais que là-dessus le ministre est d'accord, les lois du Québec doivent s'appliquer. Maintenant, les lois du Québec, normalement, c'est un BAPE. On fait un bureau d'audiences publiques sur l'environnement à notre manière. Est-ce qu'il y aura un BAPE? Quand les lois du Québec vont s'appliquer, est-ce que ça veut dire qu'il y aura un BAPE au Port de Québec?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Les lois du Québec, c'est plus qu'un BAPE, là. Il y a plein de lois, là, alors surtout la loi en environnement. La loi sur l'environnement, je ne veux pas aller trop dans le détail, mais la loi sur l'environnement, ce n'est pas uniquement le BAPE.

Maintenant, c'est une question très pertinente de ma collègue, puis évidemment, parce qu'elle s'adresse plutôt à mon collègue le ministre de l'Environnement, je vais laisser le ministre de l'Environnement répondre aux détails, parce que c'est lui qui est responsable de l'application de la loi sur l'environnement.

Mme Maltais : M. le Président, pourtant, le ministre, quand il était porte-parole de l'opposition officielle pour la Capitale-Nationale, ne se gênait pas pour commenter, et il n'était pas porte-parole en environnement, et il disait... il commentait sur le port.

Alors, ce que je veux savoir, c'est : Est-ce qu'il y aura un BAPE? Comme ministre responsable de la Capitale-Nationale, il doit commencer à avoir une idée depuis le temps qu'on discute du sujet. Dans les lois sur l'environnement, il y a le BAPE. Nous demandons un BAPE, il y a des gens qui demandent un BAPE. Une dernière chance, est-ce qu'il peut nous dire s'il y aura un BAPE? Je pense qu'il est temps d'en finir avec l'incertitude et le flou sur cette question-là. Ce serait bien accueilli, c'est normal, on fait des BAPE sur les grands projets. Est-ce qu'il y aura un BAPE?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Même si je faisais le même travail que la députée fait aujourd'hui dans l'opposition, alors je posais des questions au gouvernement, bien sûr. Et, encore une fois, ce qui est important, elle sait très bien, elle était ministre, elle, puis elle sait que chaque ministre a ses responsabilités. Moi, je laisse ça à la responsabilité du ministre de l'Environnement.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée.

Mme Maltais : M. le Président, il est coutume chez les ministres responsables de la Capitale-Nationale de s'avancer le cou un petit peu plus. Comme ça, ça force le jeu chez nos collègues. On l'a fait souvent — il sourit, je sais qu'il l'a fait. Je souhaite qu'il y ait un BAPE. Et je pense qu'il pourrait s'avancer le cou. Je vais vous dire pourquoi.

On sait qu'il y a eu des problèmes de poussière rouge dans le comté de mon collègue de Jean-Lesage. C'est quelque chose qui a été commenté souvent. Je viens de recevoir des photos d'une citoyenne, 23 avril 2015, puis on voit la poussière rouge cette journée-là, là, ça rentre en dessous de la porte de l'appartement. Je peux déposer les photos, là, je n'ai pas de problème avec ça, mais ça vient vraiment, là, de gens de Limoilou. Ça fait qu'il y a encore des pointes de nickel parfois.

C'est pour ça que je pose la question : Est-ce qu'on va faire un BAPE pour qu'on en finisse un peu avec le flou? Puis je sais — je vais prendre un moment — le député de Jean-Lesage a déjà dit : Il faut en finir avec l'incertitude, il faut être clair, et tout ça. Je vais déposer les photos et demander si on pourrait avoir un BAPE, parce qu'il ne faut pas, il ne faut pas qu'on recommence à avoir des chicanes port-ville-citoyens, nous. Moi, je pense qu'un BAPE réglerait le problème pour rassurer tout le monde.

Dernière chance, M. le ministre. Voulez-vous vous étirer le cou puis mettre un peu de pression sur votre collègue?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : En fait, je comprends très bien puis je pense que la députée de Taschereau fait sa job. Puisqu'elle a parlé de la poussière, je rappelle qu'il y a un comité qui a été mis en place lorsque la députée de Taschereau était ministre dans la région, avril 2013. Le comité continue, et nous continuons. En plus, là, en février 2015, on a continué d'annoncer la subvention qu'on donne à ce comité-là. C'est 10 000 \$, M. le Président, qu'on donne au comité de vigilance, qui continue à faire le suivi et, évidemment, suivre le dossier de près pour les poussières dans la région de Québec.

Pour l'autre question, le BAPE, d'abord il faut avoir un projet pour avoir un BAPE, parce que ce n'est pas le BAPE avant un projet. Mais je retiens toujours que c'est le dossier de mon collègue. On va attendre, voir mon collègue agir, et on en parlera à ce moment-là.

• (11 heures) •

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci. Alors, j'aurais aimé que le collègue s'étire le cou un petit peu plus, ça aurait mis un peu de pression. On va continuer à le faire de notre côté, parce que c'est important.

Équipe Québec, il y avait de l'argent qui restait, et il restait à peu près 1 million quand nous avons quitté le pouvoir. On était en train de voir comment on pourrait l'utiliser, parce qu'il y a quand même... C'est de l'argent qui était là pour

le sport dans la région, le développement, puis on était en train d'étudier comment l'utiliser. Maintenant, je ne sais pas... Évidemment, dans les documents, c'est assez difficile de voir si l'argent est toujours là. Est-ce que le million d'Équipe Québec est toujours là? C'est la première question.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Oui. La réponse est oui. Ici, la note que j'ai, l'actif est toujours 1,1 million. Donc, il faut qu'on soit prudents. Si on le dépense, on va le dépenser pour les bonnes causes, les bons projets qui sont en lien avec les sports à Québec. C'était ça, l'objectif.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée.

Mme Maltais : Alors, ce que je voudrais savoir, c'est... Bon, moi, j'avais commencé des travaux comme ministre responsable de la Capitale-Nationale. C'est le ministre qui prend le relais. Ça fait à peu près un an maintenant qu'il est au pouvoir. Est-ce que les travaux aboutissent? Est-ce qu'il a une idée de ce qui va se passer avec cet argent-là? Je pense que ça serait normal, on doit être tout près de la décision.

M. Hamad : Il n'y a pas des travaux là-dessus, là. Je n'en ai pas, de travaux là-dessus, là. Est-ce que vous parlez des trois rapports que vous avez faits?

Mme Maltais : Non, non. Je suis sur Équipe Québec toujours.

M. Hamad : O.K. Bien, on n'a pas de travaux là-dessus. Non.

Une voix : Il y a un litige actuellement.

M. Hamad : Oui, il y a un litige, là, il est encore là, le litige sur le 400e. Mais, à part de ça, il n'y a pas d'autre chose. Tu sais, le litige 400e, ça fait des années, mais il n'y a pas de travaux, rien, là-dessus, là.

Mme Maltais : O.K. Mais je veux bien comprendre. Peut-être que le ministre a mal compris le sens de ma question. Ce que je veux savoir, c'est : Est-ce qu'on va bientôt aboutir avec un projet pour l'utilisation de cette somme de 1,1 million?

M. Hamad : O.K. Bien, on va le regarder sincèrement, mais je n'ai rien aujourd'hui.

Mme Maltais : O.K. Je veux dire, est-ce que vous avez... Pendant l'année qui vient de s'écouler, est-ce qu'il y a eu un comité ministériel? Est-ce qu'il y a eu des gens...

M. Hamad : Non.

Mme Maltais : Vous n'avez rien fait.

M. Hamad : Rien, parce que c'est un surplus, puis on va être très prudents pour l'utiliser, puis on va regarder les projets. Mais ça, c'est pour les sports, on le rappelle, là, pour les sports. Et donc, là, on est en train de le regarder, mais il n'y a pas de décision prise pour qu'est-ce qu'on fait avec.

Mme Maltais : Je veux bien comprendre, là. Pas de décision prise, je comprends. Moi, mon intérêt, c'est que j'ai vu aussi les hochements de tête du sous-ministre, là, ça veut dire qu'il n'y a pas eu de travaux pour voir comment attribuer... il n'y a pas de programme en train de se mettre en place, il n'y a pas de vision autour de ce 1,1 million, actuellement, d'Équipe Québec.

M. Hamad : Il n'y a pas eu de travaux de comité. Il n'y a pas de comité qui regarde. On réfléchit mais pas en comité.

Mme Maltais : O.K. Parce que j'avais commencé... la réflexion aboutissait, puis là je comprends qu'on n'a rien.

M. Hamad : On est juste prudents.

Mme Maltais : Juste prudents.

M. Hamad : On réfléchit, mais on est prudents, voir où on peut le mettre à la bonne place.

Mme Maltais : Et est-ce que vous pensez qu'aux prochaines études des crédits nous aurons entre les mains un plan d'utilisation de ce 1,1 million? Un an, un an, une autre année. 1,1 million qui dort, là, pour les sports.

M. Hamad : Oui. Bien, je le souhaite, je le souhaite, je le souhaite. C'est en fonction de la dynamique sportive aussi, là. Ça prend des projets qui vont avoir des retombées à Québec ou ça peut nous aider à attirer des projets, etc. Mais un an, c'est long. On peut en avoir, peut-être, des choses d'ici un an. Mais il n'y a pas une volonté de dire : Je ne fais rien, là. Au contraire, vous savez? Mais c'est juste trouver la bonne raison puis les bons projets pour le faire.

Mme Maltais : Je comprends qu'il n'y ait pas de volonté de ne rien faire, hein, de le laisser là, mais est-ce que, d'ici un an, dans la prochaine année, vous allez mettre sur pied un programme pour que les gens vous présentent des projets ou vous allez mettre une façon d'utiliser cette chose-là, qui fait que les gens pourront vous poser des projets? Parce que, là, personne n'en a entendu parler, de ce 1,1 million là, pendant un an. Il y a des gens de sport qui, peut-être, auraient intérêt à l'utiliser. Ça fait que j'essaie vraiment, là, d'essayer d'avoir un échéancier ou qu'on ait une vision de ce qui va se passer avec ce 1,1 million.

M. Hamad : Bien, on va tenir compte de vos recommandations, mais je vous le dis que les sports sont bien traités à Québec, on en a fait pas mal, là. Donc là, on va juste réfléchir, parce qu'on ne veut pas dépenser rapidement, mais on veut choisir des bons projets. Puis, je vous le dis, aujourd'hui je n'en ai pas, de projet, puis je n'en ai pas, de demande de projet. Mais on va le regarder, mais d'une façon très responsable.

Mme Maltais : Puisqu'on parle de vision, et là vous l'avez nommé tout à l'heure, il y a des... lors de notre passage au gouvernement, j'avais mis sur pied des comités pour essayer de réfléchir un peu à une vision de développement régional. C'étaient des gens bénévoles, hein, ils travaillent. Ils ont émis trois rapports qui sont arrivés après notre départ. Alors, j'aimerais savoir... Le ministre avait assez bien accueilli ça. Moi, il m'avait dit, lors de l'étude des crédits de l'année dernière : Ce sont des gens de haut niveau qui sont là, ils ont fait des bons travaux. Maintenant, depuis un an, on n'a pas entendu parler de ça. Est-ce que ces travaux vont donner lieu à une suite, M. le ministre?

M. Hamad : Et je vois là... Évidemment, c'est sûr qu'on met des groupes de travail en place, on veut des résultats puis on veut aussi les appliquer, surtout. Alors, tout à fait, j'ai des bonnes nouvelles pour vous, là, il y en a plein, de recommandations, ils sont mis en application déjà. Exemple, un rapport sur le statut, l'identité de la capitale, il y a une table Québec, Québec-Québec, la table Québec-Québec où on travaille le statut de la capitale. Donc, ça, c'est... et l'identité de la capitale. Elle se rappelle très bien, vous vous rappelez très bien du premier groupe, là, qu'on avait. Et aussi on a financé une création de prochaines chaires de recherche sur l'attractivité, l'innovation en tourisme, à l'Université Laval. Ça, c'était une des choses dans le rapport. Aussi, on a confirmé, le 11 avril, une subvention de 30 millions de dollars au ministère de la Culture et des Communications, bien, le théâtre grand... Diamant. Alors, ça, c'est dans les rapports identité.

Le rapport essor économique, on a un projet de rapatriement des talents et des compétences de la diaspora francophone. Il va être annoncé bientôt. Ça suit qu'on doit ramener, attirer des francophones. Vous savez, Québec International vont faire des missions en France, mais là on veut aller chercher les Québécois aussi, qui sont aux États-Unis, ils sont au Canada. Donc, il y a un projet qu'on va l'annoncer.

Il y a une nouvelle politique matière d'immigration. Ça, pour nous autres, c'est global, là, ce n'est pas direct. Après, on parlait aussi d'immigration au marché du travail dans ces rapports-là. Alors, il y a plusieurs annonces qui étaient faites dans le budget. Je vais toutes les lire, là... je ne vais pas les lire, pour ne pas prendre beaucoup de temps, mais plusieurs annonces, sur le marché du travail, il y en a plusieurs.

On a parlé, hein, des comités. Ça, c'est, je pense, comité économique. On a parlé de fonds d'amorçage puis le fonds pour aider. On l'a annoncé, le 15 millions de dollars. Alors, ça, ça répond. Ça, c'est le gros morceau.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée, oui.

Mme Maltais : Simplement, M. le Président, comme le ministre lit un document qui, je pense, serait d'utilité publique puis qu'il le fait ouvertement, s'il pouvait nous le déposer, on aurait un peu un suivi du rapport. Je suis très heureuse de voir que ça a été bien accueilli, qu'on a fait des bons travaux quand on était au pouvoir puis qu'il y a une suite. Ça, c'est intéressant pour la région. On a parlé de continuité dans la région. Est-ce qu'il pourrait nous déposer le document qu'il vient de lire? C'est la règle usuelle.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, est-ce que c'est possible de déposer ce document?

M. Hamad : Ce que j'étais en train de dire à mon chef de cabinet, que je vais lui donner après. On ne le déposera pas, je vais lui donner après.

Le Président (M. Auger) : Le remettre à Mme la députée de Taschereau.

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : J'ai une demande à l'effet que tout le monde aimerait avoir le document, M. le ministre. Donc, ce sera déposé à la commission.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Bien, c'est terminé, c'est terminé, ce qui met fin à ce bloc d'échange. Nous allons terminer avec le dernier bloc d'échange, qui appartient au gouvernement. Donc, pour une durée maximale de 18 minutes, Mme la députée de Charlevoix.

• (11 h 10) •

Mme Simard : Merci, M. le Président. Je tiens d'abord à souligner... pardon. Je tiens d'abord à saluer mes collègues, donc, ainsi que le ministre et l'équipe qui l'accompagne. Le dernier bloc sera consacré aux régions, donc, au sein de la Capitale-Nationale, et donc il me fait plaisir de parler de Charlevoix—Côte-de-Beaupré et de souligner à quel point je me sens privilégiée de représenter Charlevoix—Côte-de-Beaupré, un milieu dans lequel j'ai grandi puisque je suis native de Baie-Saint-Paul, un milieu dans lequel j'ai également appris puisqu'issue du milieu scolaire, donc la commission scolaire de Charlevoix, un projet qui nous a bien entretenus l'an passé, et que j'ai eu l'opportunité de me rétablir dans cette région depuis.

Alors, lorsqu'on regarde la situation de l'année 2014, bien sûr que ça aura été une année qui sera difficile pour Charlevoix—Côte-de-Beaupré en matière d'emploi, et particulièrement pour Charlevoix qui a été fort éprouvée du point de vue économique. Je pense, entre autres, à la fermeture de General Cable où 65 personnes ont été avisées, avant l'arrivée de notre gouvernement au pouvoir, qu'ils perdraient leurs emplois au début avril, ce qui a été fait le lendemain des élections. Je pense également aux Produits forestiers Résolu qui a pris une décision d'entreprise, c'est-à-dire qui a fait le choix de ne pas moderniser ses équipements et donc de fermer sa machine n° 4 à Clermont. Je pense également aux Serres Lacoste placée sous la protection de la Loi sur la faillite et de l'insolvabilité, qui a eu un dénouement heureux, c'est-à-dire qui a été rachetée depuis par Les serres Sagami, qui a procédé avec succès à la relance de l'industrie des tomates dans Charlevoix, employant aujourd'hui plus de travailleurs qu'auparavant, et à d'autres nouvelles positives que nous avons eues dans la circonscription grâce à l'écoute et à la réceptivité de notre gouvernement et, bien sûr, du travail de mon équipe, composée de cinq personnes à l'écoute des besoins des citoyens.

Alors, le contexte économique a été certes difficile, mais je suis très fière d'avoir procédé à plusieurs annonces quand même en 2014-2015, sachant que, lorsque je suis arrivée, donc, dans les bureaux de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, la première fois que j'ai fait une visite du côté de la Côte-de-Beaupré, j'ai vu des dossiers des citoyens mais qu'à ma seconde visite il n'y avait plus du tout de dossiers, dossiers que je n'ai d'ailleurs jamais revus. Alors, on est partis de loin dans Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Et, malgré cela, nous avons pu procéder à plusieurs annonces. Et je vous en cite quelques-unes. D'abord, le projet du parc éolien de Beupré qui permettra à la MRC de la Côte-de-Beaupré de bénéficier d'un montant de 800 000 \$ par an durant 20 ans. Ce n'est pas rien pour la MRC. Ensuite, le projet de l'aménagement de la minicentrale hydroélectrique sur la rivière Sainte-Anne du Nord à Saint-Joachim. On parle ici d'un partage de redevances de 520 000 \$ par année en moyenne durant 20 ans entre la municipalité de Saint-Joachim et la MRC.

Il y a aussi l'aide financière de 1 642 000 \$ pour les travaux de restauration importante à La Grande Ferme de Saint-Joachim qui a été annoncée, une aide financière de 1 036 000 \$ également pour des travaux de restauration à la Maison Drouin de l'île d'Orléans. Et il y a des investissements, dans Charlevoix, tous aussi importants, sinon plus, dont les derniers investissements annoncés par le premier ministre et le ministre Barrette en ma présence il y a moins de 10 jours, en fait, soit un investissement de 245 millions pour l'annonce de la construction d'un nouvel hôpital à Baie-Saint-Paul. Et je dois réitérer le fait qu'il y a aussi un projet de nouvel hôpital du côté de La Malbaie, qui a été réitéré par le ministre lors de sa visite dans Charlevoix. Un investissement de 4,2 millions pour le prolongement de la clôture de sécurité pour originaux sur la 138. Et là on parle entre le kilomètre 424 et le kilomètre 437. Pour moi, c'est un projet qui était extrêmement important. Il y a eu beaucoup d'accidents dans le passé. J'ai perdu moi-même un ami qui est décédé après une collision avec un orignal. Alors, c'était très bien reçu du milieu et c'est très important pour nous, ce point de vue sécuritaire là, parce que, des cervidés, il y en a énormément sur la route 138, ce pour quoi également on a construit deux passages fauniques.

Ensuite, il y a un investissement de 3,2 millions qui a été réalisé, dont des travaux de réhabilitation au quai brise-lame de Saint-Siméon, pour le traversier Saint-Siméon—Rivière-du-Loup, qui est un excellent projet également. Et on parle aussi d'un investissement de 2 millions en ce qui concerne l'électrification de la mine SITEC. Et ça, c'est important de le souligner, parce que la mine SITEC de Saint-Urbain, c'est un dossier qui était à l'étude depuis 2005. On a dû repartir à zéro avec le propriétaire et on lui a demandé vraiment de nous transmettre tous les documents qu'il avait faits à ce jour et de faire des travaux supplémentaires, en plus, pour en arriver, donc, à une annonce fort positive.

Et j'en passe, mais le ministre en a parlé tout à l'heure, les investissements routiers, c'est très important dans la région de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Il y en a plusieurs qui ont été annoncés dans le cadre du plan d'investissement routier 2015-2016. Et les plus importants chantiers qui seront chez nous cet été et dans le futur sont la réfection de la côte à Matou, donc, située à Saint-Urbain, dans laquelle une voie sera ajoutée. C'est un lieu également où est-ce qu'il y a des accidents dans Charlevoix et c'est un lieu qui est extrêmement emprunté, puisque tous les camionneurs qui sont dans Charlevoix passent par là pour aller sur la Côte-Nord, et ça, bien sûr, c'est quand leur Google ne fait pas l'erreur de les diriger vers Saint-Irénée, là où souvent il y a des problèmes.

Alors, il y a également la réfection majeure du lit d'arrêt à Petite-Rivière-Saint-François, qui est un chantier qui sera important. D'ailleurs, c'est commencé, j'ai vu, la semaine passée, des véhicules en y étant. Et il y a d'autres travaux également majeurs, de plus de 1 million de dollars, il y en a trois. Mais je vais vous épargner de les citer pour le moment.

Ce qu'il faut, en fait, retenir, c'est que, bien sûr, nous allons continuer à travailler sur des dossiers en 2015, sur lesquels nous avons déjà travaillé, d'ailleurs, en collaboration avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale, entre autres, et le cabinet du ministre ici présent. Et je pense à l'électrification des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie qui nous permettrait d'avoir une offre quatre saisons. C'est un projet qui est important pour la viabilité hivernale de Charlevoix. Ça pourrait faire une dynamique tout autre, parce qu'on sait très bien qu'en période hivernale... toute période, finalement, ou toute région touristique souffre de l'absence de tourisme.

Ensuite, il y a la phase II du Mont-Grand-Fonds, dont la phase I, je tiens à le souligner, avait été annoncée en 2006 par le premier ministre actuel, alors ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre régional. Et il y a le projet de développement autour de la montagne du Mont-Sainte-Anne, et ça, c'est excellent, on a eu une très bonne nouvelle. Il y aura un projet résidentiel, sous peu, qui verra le jour, et ça donnera place à penser aux autres projets qui étaient également dans les filières, c'est-à-dire on parle d'un centre de congrès, de villégiature, on parle également d'un sac... d'un centre aquatique, pardon, depuis très longtemps du côté de la Côte-de-Beaupré.

Et il y a bien sûr, comme on est dans une région à proximité du fleuve Saint-Laurent, tous les projets en lien avec le maritime, donc en lien avec la Stratégie maritime. Et je vais vous en nommer quelques-uns seulement, parce qu'on en a plusieurs. Je pense, entre autres, au front fluvial et aux croisières du côté de La Malbaie. Je pense également au parc des Navigateurs dans la portion à Saint-Joseph-de-la-Rive qui, aujourd'hui, s'appelle Les Éboulements. Je pense aussi au projet d'agrandissement du parc maritime de Saint-Laurent à l'île d'Orléans, qui est un très beau projet. Je pense à la revitalisation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré, également projet de marina à L'Isle-aux-Coudres et donc au projet du parc riverain.

Tout ça pour dire finalement que nous sommes en mode action dans Charlevoix, malgré les nouvelles de 2014, et, en 2015, nous comptons aussi continuer à travailler sur les activités du groupe Charlevoix en action. Et, à ce sujet, j'aimerais savoir... Le groupe de Charlevoix en action, vous le connaissez, M. le ministre, parce que, finalement, on a mis ce groupe-là sur pied ensemble. J'aimerais savoir si M. le ministre demeure à l'écoute, très attentif, de la région et du Groupe de travail — Charlevoix en action.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Hamad : Bien, juste voir le bilan, M. le Président, le bilan de la députée de Charlevoix, là, c'est impressionnant, voir ça, là. C'est impressionnant, plein de dossiers réglés, plein de dossiers, des rencontres, et à tous les niveaux, M. le Président. Vous savez, le comté de Charlevoix, c'est grand. C'est très grand, ce comté-là, ça a l'île d'Orléans, Côte-de-Beaupré, Charlevoix-Est, Charlevoix-Ouest et deux MRC, et donc ça demande beaucoup. Et, on le sait, nous, on est chanceux, on est dans un comté urbain, on peut faire le tour du comté dans très peu de temps, mais imaginez le travail de la députée de Charlevoix dans son comté. Ça me fait penser au député de Portneuf aussi, M. le Président. Lui aussi, là, les millages... ils en font. Eux autres, ils font des millages dans leurs comtés, pas pour aller dans leurs comtés. C'est différent. Et donc c'est un travail impressionnant, M. le Président, puis on voit beaucoup de réalisations, beaucoup de travaux.

Et je sais qu'à la demande de ma collègue députée de Charlevoix nous avons mis ensemble le comité, le comité d'action, là, pour Charlevoix, c'est le 2 février, je pense, et les gens étaient très heureux, là, les gens représentant les MRC, le milieu touristique et d'autres milieux qui étaient autour de nous, les gens d'affaires, les groupes. Et on a eu une journée ensemble, M. le Président, on a rencontré les groupes, on a rencontré les élus et on a travaillé pour voir les priorités. Et, j'ai trouvé, moi, le groupe que ma collègue participe puis qu'elle était à la mise sur pied de ce groupe-là... on trouve ça intéressant. Ils ont des bonnes idées.

Ce qui est intéressant, M. le Président : ça travaille positivement. Ils ont à coeur l'intérêt de Charlevoix, ils veulent bâtir Charlevoix et ils font un travail exceptionnel, M. le Président. Et je dois la féliciter, la députée de Charlevoix, pour ce travail-là et surtout pour sa présence dans le comté. Évidemment, c'est un comté qui n'est pas homogène, là. Vous savez, les besoins dans Charlevoix-Est ne sont pas les mêmes dans Charlevoix-Ouest, ce n'est pas le même sur la Côte-de-Beaupré, puis ce n'est pas le même dans l'île d'Orléans. Puis, quand je dis ça, je pense aussi au député de Montmorency qui avait le comté avant dans l'île d'Orléans, puis il savait que, dans la Côte-de-Beaupré aussi, c'est des besoins différents.

Et on voit que ça travaille très fort, c'est toujours dans le comté, elle est toujours présente dans le comté, comme j'ai dit, comme le député de Portneuf, ils sont présents dans le comté. Et un comté comme ça, ça prend beaucoup de présence et de... Combien de temps qu'il reste, M. le Président? Parce que...

Le Président (M. Auger) : Huit minutes.

M. Hamad : Une minute?

Le Président (M. Auger) : Huit.

M. Hamad : Huit. O.K. Je pense que mes collègues ont une autre question. Je termine là-dessus.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Portneuf.

• (11 h 20) •

M. Matte : Merci, M. le Président. Rapidement, je voudrais aussi adresser mes salutations d'usage à vous, M. le ministre, et à votre équipe qui vous accompagne, ainsi qu'à mes collègues, autant du côté ministériel que de l'opposition.

Je sais que Portneuf profite aussi du débordement de Québec, mais je voudrais adresser, en toute modestie et humilité... et, M. le Président, pour dire que je souhaite toujours rappeler que les régions participent toujours à la croissance du développement économique de Québec et de la province de Québec. Donc, c'est important que les régions, on puisse s'affirmer puis continuer à le faire comme on le fait actuellement.

Je dis toujours que Portneuf — puis c'est une forme d'analogie — c'est le jardin mais aussi le terrain de jeu de la Capitale-Nationale. Bon, je dis le jardin parce qu'on est caractérisés par des producteurs agricoles de haute renommée, qui gagnent beaucoup, là, de prix...

Une voix : ...la forêt avec des chevreuils aussi.

M. Matte : ... — j'ai juste huit minutes, monsieur — et aussi le jardin parce que, tu sais, on fourmille beaucoup, là, d'industries de haut niveau qui remportent, là, des prix. Je dis aussi terrain de jeu parce que, de plus en plus, Portneuf est reconnu pour son caractère de plein air, que je pense à la vallée du Bras-du-Nord où de plus en plus de gens y participent, et je pense aussi au parc naturel de Portneuf, que j'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard dans mon exposé.

Mais ce qui est important, tu sais, de souligner que la grande région de Portneuf, qui comporte quand même 72 kilomètres carrés, c'est énorme, et vous avez mentionné à plusieurs reprises, M. le ministre, que c'est un territoire et... de plus en plus que je trouve intéressant. Depuis 2008, là, depuis sept, huit ans, là, on constate que Portneuf fait partie de la Capitale-Nationale. Puis ça, je pense, vous y êtes pour beaucoup, puis mes collègues aussi, là. Tu sais, avant on a toujours été considérés comme, tu sais, un comté à proximité, mais là on sent qu'on fait de plus en plus partie de la Capitale-Nationale.

Je disais aussi : Il y a toujours trois routes. On a la route bleue avec le fleuve Saint-Laurent, la route verte avec la piste cyclable sur la 138 et la route des saveurs. Alors, la route des saveurs, je n'ai pas besoin de mentionner, là, la qualité des fromages qu'on retrouve, soit la Fromagerie des Grondines, soit Saputo, que c'est à Saint-Raymond. Mais, tu sais, on a beaucoup de richesses, et il faut le mentionner et le dire. Et vous êtes au courant aussi que la route bleue, le fleuve Saint-Laurent, traverse mon comté, et nos attentes par rapport à la Stratégie maritime sont très grandes. Il reste combien de temps, monsieur, là?

Le Président (M. Auger) : Cinq minutes.

M. Matte : Bon, bien, je vais ralentir, là. Hein, j'étais en grande vitesse, je vais ralentir. Alors, j'ai mentionné, là, en toute humilité et modestie que nous avons... Puis on est choyés, puis je dois le dire, tu sais? Souvent, je pose des critiques, mais aussi je sais reconnaître qu'au cours des dernières années, et plus particulièrement depuis un an qu'on est revenus au pouvoir, alors, Portneuf reçoit sa juste part. J'ai toujours dit qu'il faut que Portneuf reçoive sa juste part. Et je suis en mesure de nommer, de cibler différents projets qui ont été prêts. Que ce ne serait uniquement qu'au niveau des infrastructures routières, c'est environ 25 millions, là, que j'ai annoncés, pour cette année dans le budget. Que je parle au transport collectif qu'on a mis de l'avant. Alors, depuis 2010, si je considère, là... c'est une croissance phénoménale. En 2010, on a une croissance de 7 %, et il y avait 5 500 passages, et, cinq ans plus tard, nous sommes rendus à 52 800. Aïe! C'est majeur. On considère que c'était un service qui était important et qu'on a mis de l'avant, et on a déjà deux réseaux, et on songe, là, à le majorer.

Si je parle en éducation, vous le savez, Portneuf, c'est 18 municipalités, c'est pratiquement autant d'écoles, donc c'est 2,5 millions qu'on a investis, tout ça pour rénover nos écoles, pour faire en sorte qu'elles soient plus accueillantes et sécuritaires. Dernièrement, avec la ministre de la Culture, Mme David, nous avons annoncé, là, plus de 309 000 \$ de subvention à la Fondation Plamondon pour faire en sorte, là, qu'Augustine Plamondon, qui a été la professeure de musique de Luc Plamondon, un grand parolier qu'on a, puisse être reconnue. Donc, c'est important, on parle souvent de l'économie, de l'agriculture, de la forêt, mais aussi, dans Portneuf, la culture, c'est important. C'est important parce que nous avons de grands artistes, nous avons des cinéastes, que ça soit Denys Arcand, que ça soit Lynda Lemay, tu sais, des écrivains aussi, dont Alain Grandbois. Tu sais, je pourrais en nommer plusieurs.

Mais ce qui est le plus important, c'est qu'il y a quelques semaines j'ai annoncé deux CPE, que ça soit à Portneuf et à Donnacona, c'est La Veilleuse avec 39 places et le nid des abeilles avec 62 places. Dans un contexte où qu'on nous parle de plus en plus d'équilibre budgétaire, où que je vois que Portneuf peut continuer à offrir des services de qualité, même à les majorer, tu sais, je me dis, c'est merveilleux de voir que Portneuf peut se développer sans nous parler toujours de l'austérité.

Il y a une dimension aussi que j'ai parlé, d'agroalimentaire. J'ai un centre de recherche sur la santé animale à Deschambault, ce qu'on appelait communément la station forestière. Aïe! C'est plus de 60 000 \$ qu'on investit dans la recherche. Et je vous invite, M. le ministre, je sais, on l'a déjà visité ensemble, là, mais je serais intéressé qu'on puisse refaire cette visite.

Je voudrais vous accorder aussi que, dans Portneuf, beaucoup de petits événements, que ce soit le festival du film sur l'environnement qu'on a réalisé dernièrement, que ce soit la biennale du lin, que ce soient les fêtes gourmandes qu'on va réaliser à Neuville, vous savez, M. le ministre, sans votre participation à titre de ministre responsable de la Capitale-Nationale, mais, j'attire votre attention, vous êtes aussi responsable du Secrétariat à la Capitale-Nationale, plein de petites activités...

Le Président (M. Auger) : M. le député, vous allez devoir reprendre un rythme accéléré parce qu'il vous reste un peu moins d'une minute.

M. Matte : C'est beau. Alors donc, c'est important, M. le ministre, que vous puissiez poursuivre toujours avec autant, là, d'enthousiasme, mais aussi de fierté à Portneuf. Sans votre contribution, du Secrétariat à la Capitale-Nationale, on n'aurait pas ces petites activités. Est-ce que c'est dans votre intention de poursuivre?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, en 30 secondes.

M. Hamad : Bien, je dois féliciter mon collègue, monsieur... parce que vous voyez encore une fois un autre collègue qui a un bilan impressionnant, dans Portneuf, très impressionnant, là. Si je regarde, là, investissements routiers, 25 millions; transport collectif, 200 000 \$; travaux d'entretien d'établissements commissions scolaires, 2,5 millions; Fondation Plamondon, M. le Président, 300 000 \$. Alors, c'est tout un travail exceptionnel de mon collègue.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Le temps alloué à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale étant écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix.

Mise aux voix du programme 5

Le programme 5, Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est-il adopté?

Des voix : Sur division.

Le Président (M. Auger) : Adopté sur division.

Documents déposés

Je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

En terminant, je remercie les représentants du secrétariat de la Commission de la capitale nationale, bien sûr, chaque collègue de la deuxième opposition, de l'opposition officielle et du gouvernement et, bien sûr, toute l'équipe de la Commission de l'aménagement du territoire pour leur excellent travail.

Je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 11 h 28)